Biblio du Parl

La Minerve

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - - - JOSEPH TASSÉ, Directeur

61ME ANNEE—NUMERO 138 | MONTREAL, VENDREDI, 22 FEVRIER 1889 | LE NUMERO: DEUX CENTS

A TRAVERS LA VILLE

—Il y a eu un magnifique concert hier soir à la salle académique de Gésu. Il y avait foule.

—M. A. E. Gagnon a été nommé président intérimaire de l'Association de la Halle aux Blés pour l'année courante.

—Jennaro Marino, l'Italien assailli brutalement par le nommé Juliot, est dans le même état, entre la vie et la mort.

—La cour de révision pour le mois de février s'est ouvertehier. Elle est composée des honorables juges Johnson, Wurtele et Tait.

—Les commissaires des expropriations de la rue Saint-Laurent se sont réunis hier après-midi pour discuter la valeur des propriétés Brunet et Rastoul.

—La démission de M. Aggée Benoit donne lieu à une nouvelle élection municipale à Saint-Henri. Il est probable qu'elle aura lieu le 4 mars prochain.

—Le juge Taschereau, en cour de Circuit, a rendu jugement dans la cause de Houle contre Forget. Le défendeur, pour avoir diffamé une dame, a été condamné à $15 et les frais.

—Le coroner a tenu une enquête sur la mort de madame Beauchamp, de la rue Wolfe, No 255. Madame Beauchamp étant occupée à laver son enfant, tomba morte. La mort a été produite par une congestion de cerveau.

—L'ex-détective John Fahey, maintenant à Saint-Vincent de Paul, a pris, en Cour Supérieure, une action pour recouvrer la somme de $172.18 de la Guarantee Company of North America, pour services rendus.

—M. L. Nadeau, jeune fille de Chertsey, condamnée il y a trois ans par le Recorder à cinq ans d'école de réforme au Bon Pasteur, a été libérée par ordre du lieutenant-gouverneur, sur requête présentée par MM. Berard et Brodeur, à la demande du père de la jeune fille.

—Le sous chef de police Kehoe souffre encore beaucoup du rhumatisme inflammatoire qui le retient chez lui depuis quelque temps. Il peut maintenant marcher, mais il éprouve de telles douleurs aux jambes qu'il est obligé de s'appuyer sur deux hommes pour marcher.

—Les Cancers, les tumeurs cancéreuses, sont guéris par les vertus purifiantes de la Salsepareille d'Ayer.

—Le Dr Laberge, médecin officier de santé, vient de lancer la circulaire suivante: Tout gardien, ou tout parent qui enverra dans une école un enfant atteint de maladie contagieuse, ou habitant une maison dans laquelle existe quelque mal contagieux, sera poursuivi et condamné à l'amende, en vertu du règlement No 165.

—Un nommé John O'Hara, 44 rue Frontenac, a été arrêté pour avoir battu sa femme à coups de pied et l'avoir mise à la porte. Il a été prouvé que l'accusé dans le temps était ivre. Sa femme n'a pas voulu comparaître contre lui et par conséquent il s'en est réchappé avec une amende de $3 ou dix jours de prison pour ivresse.

—Le Recorder a rendu jugement dans la cause intentée par treize des ouvriers employés à l'érection de l'arche du carnaval contre l'entrepreneur John Tate. Les hommes demandaient 17½ cts par heure, mais on ne voulait leur donner que 16½ cts. Le défendeur a été condamné à payer le plein montant de la réclamation, ainsi que la taxe des témoins et tous les autres frais.

—L'on nous informe que l'on refuse à la douane aujourd'hui d'accepter les droits sur le brandy d'après le tarif actuel, qui est de $1.20. L'on affirme que les droits seront élevés cette année de manière à ce qu'ils soient élevés de $4.00 au lieu de $1.40. Cette décision de la part des autorités des douanes serait en prévision de l'exposé financier que l'on dit devoir être prononcé aujourd hui à Ottawa.

—Justini Guidi, l'italien qui a mis le feu à la boutique de M. Carli, rue Notre-Dame, il y a quelques jours, a comparu, hier, devant le magistrat de police Desnoyers, sous la double accusation d'incendiat et d'avoir menacé ceux qui l'ont arrêté avec un couteau. L'accusé se vante de l'avoir fait par vengeance et dit qu'il en voulait à la famille Carli. Il subira son procès aux prochaines assises.

—Le comité de l'hôtel-de-ville s'est réuni sous la présidence de l'échevin White. Etaient aussi présents: les échevins Rolland, Stevenson Martineau et Conroy. Il a été décidé de demander des soumissions pour la construction d'un ascenseur dans l'hôtel de ville. Cet ascenseur sera construit sur le côté nord de l'entrée principale, et les soumissions seront reçues d'ici au deuxième jour de mars prochain.

—Un charretier du nom de Hugh McIvoy passait avec deux dames dans sa voiture près du nouvel édifice du Temple, sur la rue Saint Jacques, quand une pièce de bois se détacha de l'édifice et vint frapper la voiture, la brisant et blessant le charretier à la tête. Une des dames eut tant peur qu'elle tomba sans connaissance. Le charretier est allé faire rapport de l'accident à la station centrale de police.

—On n'a reçu encore aucune nouvelle au sujet de M. Ovila Dufresne, hôtelier de la rue Notre-Dame, qui est disparu il y quelques semaines. Une assemblée des créanciers a eu lieu au palais de justice et le juge Gill a accordé la requête des intéressés demandant la nomination d'un curateur à la succession vacante. M. Chs. Desmarteau a été choisi et MM. J. A. Saint-Julien et Chs Bruchési ont été nommés inspecteurs.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

CHANGEMENTS D'HEURES

A partir de jeudi, 21 février, le train du matin pour Québec partira de la gare Dalhousie à 10.10 heures a.m., arrivant à Québec à 4.30 heures p.m.

Les trains pour Ottawa partiront de la gare Dalhousie à 9.05 heures a.m., 4.40 heures p.m. et 8.20 hrs p.m.

Tous les jours, excepte le dimanche.

137—3

Conseil de la Chambre de commerce

Le nouveau conseil de la chambre de commerce a eu sa premiere seance mercredi après midi. Le president, M. James Cleghorn, occupait le fauteuil.

Etaient presents: MM. Jacques Grenier, 1er vice president; Robert Archer, 2nd vice president; Edgar Judge, tresorier; H M Allan, H A Budden, C Chaput, A F Gault, E B Greenshields, W W Ogilvie, James Slessor, G W Stephens et l'honorable J K Ward.

Il a été resolu qu'une delegation irait a Ottawa pour demander au gouvernement d'aboli r les droits de peage dans les canaux.

Le conseil a nommé ensuite les inspecteurs suivants pour l'annee 1889: Benef et Jard, R Finlay, P Laing, W Masterman, M T McGrait et T S Vipond; potasse et perlasse, C H Cunningham, H Dobell, J E Kirkpatrick, J E Linton et D T Tees; poisson marine et huiles de poissons, J Baird, R Fairbanks, J B McLea, J A Nail lancourt et T S Vipond; beurre, A McK Corvie, J McKergow, Thomas Shaw, S Stephen, Z Lapierre et Thomas Ecrevd.

Le conseil a ajourne la nomination des inspecteurs de farine pour attendre que la halle aux blés soumette les noms de ses inspecteurs.

Personnel

—M. l'abbé Bourassa, de Laval, est actuellement à Quebec.

—MM. G. Martin, de Bordeaux, (France), M. Savard et P. S. Tremblay, de Chicoutimi, sont au Richelieu.

—MM. Martineau et A. Dumas sont à l'hotel Richelieu.

La Cour des magistrats

Le bref de prohibition lance contre la Cour des magistrats dans la cause de L. A. Mireault dit Lapalme contre Joseph Desmarteau a été casse en cour Superieure par le juge Mathieu.

Le tribunal a decide que la Cour des magistrats n'excedait pas sa juridiction en se saisissant d'actions au montant de cinquante piastres avec interêt, seulement les interets ne doivent compter que du jour ou la poursuite a ete instituee.

Comité de police

Ce comité s'est reuni, hier après midi, sous la presidence de l'echevin Jeannotte. Etaient presents: les echevins W. Kennedy, Dubuc, Hurteau et McBride, le chef Hughes et le maire Grenier.

On nomme un sous comité composé du president Jeannotte, des échevins Hurteau et McBride et du chef Hughes pour prendre les informations necessaires sur le cout des voitures pour la patrouille et de toutes alarmes pour la police.

L'echevin Kennedy présente les félicitations du comité au maire Grenier et dit que ce comité comptera toujours sur la sagesse et l'experience de leur ancien collegue pour l'aider dans ses deliberations ou autrement.

Le maire remercie cordialement l'echevin Kennedy de cette marque de sympathie et dit qu'il se fera, comme par le passé un plaisir d'assister aux reunions du comité de police.

Sur proposition de l'échevin McBride il est decide que des resolutions de condoleances soient envoyees a la famille Neagele, a l'occasion de la mort du defunt chef Neagele.

Sur proposition de l'echevin Dubuc, le comite vote des remerciements a l'echevin Jeannotte, pour la sagesse et la courtoisie avec lesquelles il a presidé les seances de l'année qui vient de finir; puis le comite s'ajourne.

Licences accordées

Edouard Demers, 1272 Notre Dame.
Remi Arbour, 629 Saint Laurent.
Auguste Lebeau, 266 Craig.
Olivier Vallieres, 1267 Saint Laurent.
Edouard Girard, 1127 "
Jos Lauzon, 1237 "
A C Sabourin, 21 Saint Gabriel.
Maurice Daurais, 114 Sherer.
Nap. Boque, 1248 Sainte Catherine.
Albina Saint Jacques, 151 Lagauchetiere.
Jean B Bureau, 1802 Sainte Catherine.
Wm Cleary, 1 McGill.
C L Demers, 252 Lagauchetiere.
Andrew Kerrigan, 91 Chemin Napoleon.
Samuel Woodruff, Hotel Balmoral.
Wme Kinne, 141 McGill.
Aime Baignet, 10 Place Jacques Cartier.
John Fox, 680 Dorchester.
Wm Carson, 316 McGill.
Méderic Guilbault, 311 Craig.
Theotime Lanctot, 1764 Sainte Catherine.
Telesphore Valade, Carre Chaboillez.
Lawrence Flynn, 31 Carre Chaboillez.
J B Bourassa, 230 Saint Laurent.
Nap. Picard, 41 Dupre.
Chas Perrault, 1283 Ontario.
Etienne Aubry, 121 Saint Laurent.
Michael Hayes, 51 Saint Maurice.

Licences refusées

James Hayes, 43 Ottawa.
William Daoust, 1650 Sainte Catherine.
M. Louise Leclair, 1311 Ontario.
Thomas Merrigan, 85 Manufacture.
William Hawley, 83 "
Jeremie Blouin, 212 Lagauchetiere.
Charles Racette, 337 Chemin Papineau.
John Flanagan, 252 des Seigneurs.
Ellen O Reilly, 37 College.
Michel Renaud, 601 Saint Laurent.
Alfred Lagarde, 2023 Notre Dame.
Caroline Smith, 32 Saint Lambert.
Louis Cadieux, 998 Sainte Catherine.
Adolphus Labelle, 1116 "
Henri Dufeau, 1812 "
James McCarry, 94 Williams.

Sessions spéciales

Toute la matinée a été prise par l'audition des témoignages dans l'affaire du vol qui a eu lieu à l'hôtel Lalonde, place Chaboillez, la semaine dernière. Nous avons annoncé, lors du vol, l'arrestation des deux coupables, William Kerr et Adam Ferguson *alias* Monteith, qui avaient dévalisé un nommé Hugh Murphy, employé de la compagnie des chars urbains.

Kerr a plaidé coupable, mais Ferguson a voulu aller jusqu'au bout. Il est trouvé coupable. La sentence sera prononcée mardi prochain.

C'est un fait incontestable

Qu'a cette époque de la saison, vous paierez les plus beaux morceaux en fourrures meilleur marche que jamais si vous venez au grand magasin de

CHS DESJARDINS et CIE,
1537, 1539, 1541 rue Sainte Catherine,
Aux trois chevreuils. Montreal.

Affreuse torture

Mme Henry M. Kitchen, Saint George, Ont., dit: "Je souffrais d'un mauvais rhume qui m'avait pris a la gorge, me causant une affreuse douleur, et je toussais continuellement. J'achetai du Baume Pectoral de Hagyard et en 3 jours j'etais mieux, puis au bout de 10 jours je me rendis a l'église. Nos voisins savent que ceci est vrai.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

Il refuse de retourner

L'affaire de M. A. J. Fenton, de Greenwich, commence a se compliquer, car il refuse perenptoirement de retourner chez lui. Il paraitrait qu'il est actionnaire et tresorier de la manufacture de papier Battenkall, de Greenwich. Lundi dernier, il s'empara de $1,000 pour payer les gages des hommes et se rendit en voiture a Port Edward. Il laissa la cheval et voiture et s'embarqua pour Montreal. Nous avons dit qu'a la reception d'un telegramme de son frere, le detective Carpenter avait decouvert la retraite du fugitif. M. N. A. Sprague, president de la compagnie, et M. F. H. Fenton, un des directeurs, sont arrivés mercredi et ont eu une entrevue avec lui, mais sans resultat. M. Sprague dit que Fenton possede presentement $4,000 de parts dans la compagnie et qu'il aurait consenti a en mettre $6,000 autres. Il a une somme de $10,000 investies dans les propriétes. La compagnie en est a ses debuts et n'a pas rapporte de profits considerables dans le commencement, mais depuis quelque mois faisait de tres bonnes affaires. Il avait toujours pense Fenton un homme sobre, mais a appris dernierement qu'il etait adonne a l'usage des liqueurs enivrantes. Il ne peut s'expliquer sa conduite, a moins qu'il n'ait l'esprit derange. On ne desire pas son retour, mais la somme de $1,000 qu'il a enlevee et les $6,000 qu'il a promis d'investir dans la compagnie. Fenton ne parait pas avoir l'esprit derange du tout, mais au contraire il parait raisonner admirablement bien.

Asile Saint-Joseph

GRANDE TOMBOLA

La tombola et le bazar de cet asile continuent avec succes et dureront jusqu'a samedi soir. Il y a chant et musique tous les soirs, rafraichissements, etc. La quantite d'objets a rafler et a acheter est des plus variee et a bon marche. Les salles sont aussi ouvertes toutes les apres-midi. Succes a cette belle œuvre.

On entre par la grande porte de la rue Saint Jacques qui fait face a la gare Bonaventure. Tous sont cordialement invites. L'entree est gratuite.

Vente des liqueurs à Saint-Henri

A une assemblée du conseil de ville de Saint Henri, tenue sous la presidence du maire Dagenais, il a été decide que toute personne desirant obtenir une licence de vra, au prealable, obtenir un certificat qui ne lui sera donne qu'apres consideration d'une somme de $50 que ceux qui desirent faire ce commerce devront payer une somme annuelle de $150. Il a ete aussi resolu que les proprietaires des tables de pool devront payer une taxe de $100 pour la premiere table, $50 pour la seconde et $25 pour la troisieme. Toutes buvettes devront être fermees a minuit et le samedi a onze heures.

Hotel du Canada

Les visiteurs de Montréal trouveront tout le comfort désiré à cet hotel, splendide salon, vastes salles a diner, vins recherches et une table excellente.

Les diners a 25 centins sont fins et succulents.

Coin des rues Saint Gabriel et Sainte Therese.

Un autre artiste montrealais

Les vitrines de M. L. E. N. Pratte, marchand de pianos, 1676 rue Notre Dame, attirent de ce temps-ci l'attention de tout le monde. On y voit la exposees deux magnifiques peintures de M. J. O. Franchere, fils de M. L. O. Franchere, de Montreal.

Le jeune artiste n'est a Paris que depuis un an, et deja il se distingue parmi les eleves de maitres tel que Jerome Constant, dont il est lui-même l'eleve. L'une de ces deux peintures represente la sainte Famille et l'autre la "La liseuse du Louvre." Certes, il faut admirer dans cette derniere peinture la grâce, la delicatesse de l'ensemble tout comme la suavite de touche dans tous les details avec laquelle notre jeune artiste a fini son travail. Son assai est admirablement bien reussi; c'est un beau succes, et disons de suite que le jeune Franchere fait voir chez lui par ses premieres leçons le cachet de vrai artiste. Nous anticipons pour lui comme nous souhaitons un avenir brillant.

Les deux peintures seront raflees le 26 mars prochain a l'atelier de M. J. O. Franchere, 1644 rue Notre Dame, ou on peut acheter des billets ainsi que chez M. L. N. Pratte, 1676 rue Notre Dame, ou les peintures sont exposees.

A tous ceux qui ont a couer le succes de notre jeune Canadien, nous conseillons d'acheter des billets.

Le Grand Tronc

Etat des recettes pendant la semaine expirre le 16 fevrier 1889:

	1889	1888
Recettes pour transport des voyageurs	$ 92,481	$93,000
Recettes pour transport des marchandises	241,891	190,172
Total	$334,372	$284,072

Augmentation, 1889, $50,300.

Si j'étais reine de France

ou roi d'Italie, j'acheterais de la Poudre à pâtisserie crème de tartre Impériale pour ma cuisinière.

AVIS AUX MERES

On devrait toujours administrer le Sirop adoucissant ne Mme Winslow aux enfants pendant la periode de dentition. Ce sirop calme l'enfant, amoilit les gencives, soulage toutes les douleurs, guerit la colique et c'est le remede le plus efficace contre la diarrhee. Prix 25 cts la bouteille

EVANOUISSEMENTS

Tous les evanouissements sont arrêtés grâce par le grand restaurateur de nerfs du Dr Kline. Pas d'attaques apres le premier jour d'essai. Guerison merveilleuses. Un traite et une bouteille de $2 donnes gratis pour les cas d'evanouissements. Adressez vous au Dr Kline, 931 rue Arch, Philadelphie, Pa.

Vendu par J. A. Harte, 1780, rue Notre-Dame, Montréal.

Un fait convaincant

La constipation est la cause la plus fréquente des maux de tête, mauvais sang, humeurs, etourdissement, vertige, etc., et c'est pour quoi elle ne devrait jamais être tolerée. Elle peut être rapidement guerie par l'emploi des Burdock Blood Bitters, qui ne manquent jamais de guérir même les cas les plus obstines et les maladies chroniques.

Immense réduction

Nous avons fait une réduction des plus libérales sur toutes nos fourrures. C'est le meilleur temps d'acheter à bon marché. Venez nous voir.

CHS DESJARDINS ET CIE,
1537, 1539, 1541 rue Sainte Catherine,
Aux 3 Chevreuils. Montreal.

UN GARÇON VOLAGE

Il y a cinq ans, une jeune fille de Montcalm, N. B., nommée Mlle Freeze, se rendit a Montreal et s'engagea dans une excellente famille. Cependant, elle fit une mauvaise année et se perdit. Quelque temps plus tard elle etait dans une maison de reputation douteuse sur la rue Saint Constant.

Elle y fit la connaissance d'un jeune homme portant le nom de B..... employe dans un grand etablissement de commerce de la rue St François Xavier et appartenant a une famille des plus respectables de cette ville.

Les deux amoureux demeurèrent ensemble longtemps, puis allerent se marier devant un ministre de la denomination episcopale a Cornwall.

Le galant ne tarda pas a faire une autre connaissance, Mlle Bloors, de Toronto, et il promit de l'epouser. Mais le No. 1 etait un terrible obstacle au second mariage. Le jeune Montrealais resolut alors de demander le divorce.

Bien plus, dimanche soir, il mit la main sur un certificat de mariage, les lettres qu'il avait ecrites a sa femme et en fit un feu au bureau de la rue St. François-Xavier, en presence du gardien.

Sa fiancee de Toronto ignorait ce premier mariage et le pressait d'en finir avec ce qui aurait ete pour lui un cas de bigamie.

Mais la femme fit intervenir son avocat; ce qui causa du trouble et fit enfuir le jeune infidele, que sa famille avait repudie d'ailleurs. Malgre ses protestations de repentir il a abandonne sa malheureuse epouse sans le sou et a pris la route de New-York.

Commerce de Montréal

La valeur des marchandises entrees pour la consommation
Durant le mois de Jan. '89 a été de $2,850,705
" " 1888 " de 2,241,332

Augmentation en 1889 " de $ 609,373

Classit la valeur de quelques uns des principaux articles entres pour la consommation:

savoir:	1888	1889
Ale Biere et Porter	$ 929	1,509
Charbon	1,291	1,157
Colons et articles en coton	280,377	322,950
Articles de goût	80,345	114,259
Verreries	29,045	40,964
Chapeaux	76,010	117,324
Fer et articles en fer	125,360	152,513
Bijouteries, Montres, etc.	7,675	13,000
Bottes et Souliers en Cuir	943	456
Cuir et articles en Cuir	31,009	49,583
Orgues	148	200
Pianos	7,575	4,731
Huile de Petrole, Naphte, etc	10,237	8,675
Huiles autres	14,982	11,805
Viandes salees, etc	7,000	6,116
Soies et articles en soie	160,557	143,259
Liqueurs Spiritueuses	16,547	20,412
Vins	18,161	24,282
Sucres	123,402	112,172
Cigares	6,179	7,608
Tabac manufacture	569	1,254
Lainages	320,966	402,046
Fruits secs et noix	22,935	19,517
Papier et articles en papier	31,697	28,278
Articles entrant en franchise	401,702	622,892

Cour du Recorder

La cour du Recorder avait, hier, pour de sentences a prononcer, presque invariablement les mêmes causes: cochers imprudents, conduisant leurs chevaux a des allures trop rapides; filles debauchees, et sans omettre les ivrognes.

Voici quelques unes des condamnations que Son Honneur le Recorder a cru devoir infliger:

A. Lupien, ivresse publique, $3.00 ou 10 jours.

H. Lavigne, voiturier, deux sentences, la premiere pour avoir conduit son cheval trop vite; la seconde pour dommages occasionnes a la propriete d'autrui: $6.00, en tout $11.00.

Venez avec confiance

A l'heure presente, notre assortiment de fourrures est des plus complets, et l'epoque avancee de la saison ne vous empechera pas de trouver chez nous le plus bel choix de pelleteries que vous puissiez desirer, sans compter que nulle part ailleurs l'on ne vous demandera des prix aussi bas pour des articles de bonne qualite et de premiere qualite. Venez nous voir.

CHS DESJARDINS et CIE,
1537, 1539, 1541, Sainte Catherine,
Aux trois chevreuils. Montreal.

Pour l'éruption

Pour la mauvaise et dangereuse eruption et pour toutes brûlures, maux de gorge, rhumatisme, etc., M. W. Scott, de Hall's Bridge, Ont., conseille d'employer l'Huile Jaune de Hagyard, qui est en usage dans sa famille depuis des annees. Il la regarde comme remede parfait.

Une bonne nomination

Nous apprenons que M. Benn, le gerant bien connu de la manufacture de coffres-forts Goldie et McCulloch, a été nommé agent general pour le "Casier a Lettres d'Amberd" et il n'est seulement pas en mesure d'offrir aux hommes d'affaires un des meilleurs coffres forts un Goldie et McCulloch, mais il peut encore fournir aux bureaux un "Casier d'Amberd." En se servant de ce casier, on peut conserver tous les papiers en bon ordre et les avoir sous la main en quelques secondes, même ceux datant de 5 ou 6 ans. Un grand nombre des principaux marchands s'en servent et trouvent dans leur usage une grande epargne de temps, d'ennui et, quelquefois, l'exemption de liquidation. Nous recommandons fortement a nos lecteurs d'aller voir les echantillons chez M. Benn, 208 rue Saint Jacques. Nous en avons un a nos bureaux. Ils sont faits pour convenir au plus petit detailleur comme a la plus grande maison de banque ou d'assurance

Aux sourds

Une personne guerie de surdité et d'un bourdonnement dans la tête, datant de 23 ans, par un remede simple, enverra la recette de ce remede a toute personne qui s'adressera a Nicholson, 117 rue McDougal, New York. 153—j

Une chose presque impossible

Un menage complet pour $78.75: un set de salon; six chaises de salle a diner; un set de chambre couvert en marbre; une table de salle a diner; un sideboard; une table de salon; une table de cuisine; un canape; six chaises de cuisine; une grande chaise berçante, etc.

Le tout pour $78.75, chez Fred. Laroiste, en gros et en detail, 1445, 1447, 1449, 1451, rue Sainte Catherine. ua 111

"Cook's Friend"

La poudre à pâtisserie "Cook's Friend" est la seule de ce genre. Toute autre offerte en vente est une contrefaçon.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

ACTES DE CRUAUTE ATROCES

Un capitaine fait mourir un matelot a force de tourments et de privations

Thomas Stark, capitaine de la goelette *Clara*, de Plymouth, et James Rigby, second a bord du même bateau, viennent d'etre condamnes a cinq années de penitencier par la Cour Supreme de Saint-Jean, Terreneuve. Cette punition n'est pas en rapport avec l'enormite du crime qu'ils ont commis.

Durant la traversee, entre Bristol et Saint-Jean, ces deux individus s'etaient acharnes sur un malheureux du nom de Chs. Hockey. Le pauvre garçon n'entendait que tres peu la manœuvre; mais il ne montrait ni insubordination ni mauvaise volonte.

Ce que les matelots, temoins de ses souffrances, ont raconte dans leur temoignage fait dresser les cheveux sur la tete. Ce malheureux du nom de Hockey a d'abord eu coups de poing et des coups de pieds, ensuite une nourriture insuffisante. Une blessure fit naitre un abces qui faisait terriblement souffrir le malheureux.

La traversee dura quarante-trois jours, et les mauvais traitements se repeterent tous les jours. La victime etait devenue comme folle de terreur et incapable de faire quoi que ce soit. Un jour le capitaine traina Hockey sur le pont et se mit a lui donner des coups de pied sur la tete avec des bottes ferrees. Celui-ci, incapable de se lever et se tordant de douleur, s'ecria: "Seigneur! ayez pitie de moi! Seigneur! delivrez-moi."

On lui a refuse de l'eau pour boire pendant quatre ou cinq jours. Finalement le capitaine imagina, par un raffinement de cruauté, de l'attacher par les mains et les pieds après l'avoir dépouillé d'une partie de ses vêtements, de verser de l'eau froide sur lui et le laisser plusieurs heures a un froid de novembre.

Cet homme qui jouissait d'une bonne santé en embarquant, etait devenu un veritable squelette a la fin du voyage. Son corps etait couvert de plaies; il faisait horreur a voir.

On n'etait qu'a quelques milles du port quand il rendit le dernier soupir, epuisé par des longues souffrances. Le capitaine n'eut rien de plus presse que de confier le corps a la mer, croyant ainsi echapper a la justice.

Mais l'affaire parvint aux oreilles des autorites qui instituerent une enquete. Au cours du proces, les matelots donnerent leur temoignage franchement, sans montrer d'animosite contre les accuses.

TRAIT DE CHARITE

Une amie des pauvres et des infirmes

Mardi soir, mademoiselle Luce Cuvillier, madame Booth, sa mere et sa petite niece, agee de 5 ans, s'etaient donne rendez-vous a l'asile de la Providence, afin d'y perpetuer une vieille et admirable tradition de famille. Tous les ans, mademoiselle Cuvillier, a l'exemple de sa mere, convie a un dîner plantureux les vieilles pauvres, particulierement les internes de l'asile.

La tante et ses deux nieces servirent elles mêmes leurs hotes, dont le nombre etait grand, le jour plus grande encore. Les tables etaient garnies de 130 couverts; 130 convives, toutes recrutees parmi les deshéritees de la fortune, y prirent place. La reconnaissance de ces pauvres vieilles femmes ne savait comment se traduire.

Depuis un grand nombre d'annees l'asile de la Providence est l'objet des generosites de la famille Cuvillier. La marquise de Bessano, nee Mlle Symes, tante autre niece de Mlle Cuvillier, compte aussi parmi les plus distinguees bienfaitrices de cette institution; les orphelins sont l'objet de ses attentions particulieres.

Nous enregistrons avec plaisir ces exemples de generense charite, qui font a cette famille le plus grand honneur, honneur qu'un grand nombre de personnes riches pourraient partager avec elle.

VOL DE PELLETERIES

Le detective Gladu vient de decouvrir les manœuvres d'un voleur dangereux.

Il avait reçu des informations que, dans plusieurs maisons, on avait vu des pelleteries portant encore l'etiquette de commerce. Apres des recherches dans une maison de la rue Vitre, il se trouva en possession d'une certaine quantite de ces marchandises et obtint en même temps le signalement d'un jeune homme, amant d'une fille de l'etablissement. Gladu se hata de rendre visite a cette dernière, mais le jeune galant ne tarda pas a partir.

Le detective saisit immediatement le visiteur qu'il avait reconnu pour le fournisseur de pelleteries. Le prisonnier se mit en defense, et plongeait sa main droite dans sa poche de pantalon pour y saisir son revolver; mais Gladu l'encloua dans les menottes.

Le prisonnier fut conduit au poste central ou il dit se nommer John Kirby.

Le detective retourna sans residence de la jeune fille. Celle-ci arrivait, la figure perdue dans un enorme boa, enroule sur ses epaules et les mains enfoncés dans un superbe manchon neuf en seal, dont son amant lui avait fait cadeau. La belle fut conduite au poste de police sur la prevention d'avoir recu des effets voles. Elle donna son nom Percy Graham.

Les fouilles dans la residence de Kirby sur la rue Alexandre, firent decouvrir une quantité d'autres marchandises, consistant en casques en mouton de Perse, un rapot en chat sauvage, etc., etc.

Peu de temps apres l'arrestation, on apprit qu'un jeune homme, Dan. Cullen, ami intime du prisonnier, avait dans la soiree rapporte une certaine quantite de pelleteries a MM. Green et Cie. Les detectives Gladu et Robinson se rendirent a la Pointe Saint-Charles et l'arrêterent dans son lit.

Soupçonnant que Kirby donnait un faux nom, Gladu le mit a l'epreuve, mais il n'eut pour reponse que des jurons et des blasphemes. Sur ces entrefaites, le detective Robinson apparut, et, envisageant le prisonnier: "Parbleu, c'est notre ami Thos. May; je l'ai arrete deux fois."

Le pretendu Kirby avoua son veritable nom.

Il y a cinq ans il fut condamne a six mois de prison pour vol de $80 chez une dame Normand.

Plus tard, accompagne d'une jeune fille qu'il disait etre sa sœur, il visitait les magasins de pelleteries et empochait ce que la fille pillait a droite et a gauche.

Il fut pris en flagrant delit chez Gnaedinger et Cie, rue St Pierre et condamne a trois ans de penitencier.

L'enquete est commencee.

Hier après midi, le detective Gladu a trouve chez un charretier nommé John Duffighe, No 165 rue Saint Jacques, un capot de chat sauvage dont Kirby lui avait fait cadeaux.

Un bon extrait

D'une lettre de Mme Sullivan, 124 West Ave., Hamilton, Ont.: "Après avoir essayé un grand nombre de remedes pour la maladie du foie, dont je souffrais depuis plusieurs années, j'achetai deux bouteilles de Burdock Blood Bitters et je trouve que c'est un remede sûr et complet. On n'en manque jamais à la maison."

On demande

quelques élèves de plus pour l'anglais et la musique vocale. Leçons à toute heure. Prix exceptionnel. S'adresser au No 64 rue Saint Dominique.

Grande Réouverture!

DU MAGASIN DE

L. M. PERRAULT

225, RUE SAINT LAURENT

Les ventes à bon marché se continuent sans interruption.

On attire spécialement l'attention des familles pour les articles suivants à 50 pour cent de réduction.

Dentelles, Broderies, Rubans, Cotonnades et Indiennes, Etoffes à Robes, Tweeds et Marchandises de deuil, une spécialité.

L. M. PERRAULT & CIE

225, RUE SAINT LAURENT, 225

Le champ de Châteauguay

De cette terre historique, M. Frank Cuttle ecrit qu'il souffrait terriblement de la constipation, avec douleur et enflure au bas ventre. J'essayai les Burdock Blood Bitters et ils me donnerent un soulagement immediat. Je dors maintenant tres bien et je mange n'importe quels aliments avec gout.

Un article utile

"Je puis temoigner de la grande utilité de l'Huile Jaune de Hagyard. Nous l'employons pour brûlures, enflures, coupures, rhumatisme, mal de gorge, croup, etc., et je la recommande a tous comme un remede excellent." T. W. Appleby, Wingham, Ont. Tous les marchands de remedes vendent l'huile jaune.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. Forget & Cie, courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1712 rue Notre-Dame.

MONTREAL 21 Février 1889.

STOCKS	Valeur des parts	Dernier dividende	Prix offerts	Prix demandés
Banque de Montreal	$200	5	223	225
Banque d'Ontario	100	4	140	150
Banque du Peuple	50	3	100	110
Banque Molson	50	4		
Banque de Toronto	100	6	240	250
Banque des Cantons de l'Est	50	3½	98	101
Banque des Marchands	100	3½	140½	142
Banque de Quebec	100	3½		117½
Banque Nationale	100	3½		
Banq. des Ter., de l'Et	50	3½		
Banque Ville Marie	100	3½		94
Canadian Bk of Com	50	3½	121	125½
Imperial Bank	100	4		160
Dominion Bank	100	4		
Banque d'Hamilton	100	4		
Banque Standard	50	3½		
Banque Hochelaga	100	3½		
Banque Ville Marie	100	3½		
DIVERS				
Intercolonial Coal Co	100			
Montreal Tel Co	40	3½%	94½	95
Can. Pac. Nav. Co	50	5	100	101
Montreal Street Ry Co	50	6	250	260
Montreal Gas Co	40	6	230½	236
Canada Cotton Co	100			
Montreal Cotton Co	100			
Hochelaga Cott. Co 1st	100	7½-3m		
Stormont Cotton Co	100			
Merchants Manf'g Co	100	3½		
Royal Can. Ins	50	3		
Mont'l Loan & Mort Co	100	3		
Canada Shipping Co	100			
Canada Paper Co	100	5		
Guarantee Co	100			
Can. N. W. Land Co	50		72½	75
Bell Telephone Co	$100	4½-3m		
Accident Ins. Co	100			
Canadian Pacific Ry	100	1½	52	52½
Montreal Par. Stock				
Montreal Bds. Stock				
Canada Cotton bonds				
Montreal Cotton bonds				
Dundas Cotton bonds				
Chaud., K. & L. bonds				
Canada Central bonds				
Can. Pac. land bonds				
Inter. Coal bonds				
Harbor 3 p. c. bonds				
" 6 p. c. bonds				
" 5 p. c. bonds				

APRES-MIDI

25 parts, Banque de Montreal		à	223½
50 " do do		à	224
25 parts Banque Ontario		à	143
25 " do		à	139½
25 " do		à	140
25 " do		à	135
25 " do		à	139½
25 " do do		à	140
25 " do		à	139½
50 " do		à	138
75 " Montreal Telegraph Co		à	94½
50 " do		à	94
2 " Banque du Commerce		à	121
1 " Banque de Toronto		à	239
7 parts, Banque des Marchands		à	139½
100 " North West Land Co		à	74½
300 " Montreal Gas Co		à	236
21 arts, Canada Paper Co		à	97½

AVANT-MIDI

50 parts, Banque de Montreal		à	224½
50 " do do		à	224½
2 " do do		à	225
125 parts, Banque du Commerce		à	121
13 " do		à	120½
7 " do do		à	120½
50 " do		à	120½
50 part, Banque Ontario		à	140
25 " do		à	141
25 " do		à	139½
200 " do		à	140
17 parts, Telegraphe		à	93½
25 " Montreal Gas Co		à	236
100 " do do		à	236½
25 " Montreal Gas Co ex d		à	211
3 parts Can Nav, Richelieu et Ontario		à	103½
25 " Canada Cotton		à	75
140 " North West Land Co		à	72
14 " Montreal Corporation	$1,000	à	103½

ANNONCE DE

JOHN MURPHY & Cie

NOUVELLES MARCHAND

LA MINERVE

FONDEE EN 1826

La souscription à l'édition quotidienne est de $6 pour la ville et de $5 pour la campagne.
La souscription à l'édition hebdomadaire est de $1 par an.

Les annonces, par ligne agate, première insertion, 10 cents; insertions subséquentes, 5 cents. A longs termes, conditions spéciales.

Toute espèce d'impressions exécutées dans nos ateliers.

Adresser toutes communications:

LA MINERVE
30, rue Saint-Gabriel,
Téléphone, 324. MONTREAL

CANADA

MONTREAL 22 FEVRIER 1889

A TRAVERS LE NORD-OUEST

Tout fait prévoir un vaste mouvement d'émigration au Nord-Ouest, le printemps et l'été prochains. Les agents de la compagnie du Pacifique ont déjà pris leurs mesures pour faciliter autant que possible le transport des passagers et du fret. M. McMillan, agent de Toronto, reçoit des centaines de lettres demandant des renseignements sur Manitoba, et il croit que la province d'Ontario perdra un grand nombre de ses colons qui iront chercher fortune là-bas. La province de Québec fournira aussi son contingent. Il paraît qu'une cinquantaine de familles irlandaises et écossaises du seul comté d'Argenteuil se préparent à partir. M. John Chambers, leur délégué de Lachute, est allé dernièrement au Nord-Ouest, en quête d'un district convenable pour y fixer la petite colonie. D'un autre côté, le représentant du Pacifique à New-York, M. J. Ottenheimer, nous apprend que les différentes lignes de steamers océaniques s'attendent à une forte émigration du vieux monde.

***

M. Martin, commissaire des chemins de fer, publie que la compagnie du Pacifique du Nord et de Manitoba ne sollicitera pas de charte du parlement fédéral. Il prétend que les pouvoirs conférés par la législature locale sont suffisants. D'autre part, la compagnie du Pacifique semble bien déterminée à épuiser la série des procédures pour faire éclaircir et trancher la question constitutionnelle. Or, qu'arriverait-il si les tribunaux donnaient finalement raison à cette dernière? On le devine sans peine. Les travaux seraient de nouveau suspendus, et il faudrait attendre avant de pouvoir les reprendre, jusqu'à la session fédérale de 1890. Pourquoi M. Martin ne s'adresse-t-il donc pas de suite à Ottawa, pour parer au danger qui le menace encore? Ah! c'est que la charte provinciale donne à M. Martin, vice-président de la compagnie du Pacifique du Nord et de Manitoba, une autorité et une influence considérable, en son *autre* qualité de commissaire des chemins de fer, et qu'une charte d'Ottawa ne servirait sans doute pas si bien ses intérêts.

***

Il est bien vrai que la compagnie du chemin de fer du Pacifique ne se tient pas pour battue, et entend mener la campagne jusqu'au bout. Ainsi, elle vient de demander aux tribunaux de Winnipeg de faire cesser les travaux du Pacifique du Nord et de Manitoba parce que:

1o La législature locale n'a pas le pouvoir d'accorder de charte à des chemins de fer se reliant à la frontière avec des lignes étrangères;

2o Toute loi provinciale pourvoyant au croisement par un chemin de fer quelconque, de la voie principale du Pacifique ou de ses embranchements, que l'acte des chemins de fer du Canada déclare être d'utilité publique ou générale, est inconstitutionnelle, *ultra vires*.....

***

Evidemment nous n'en finirons pas de sitôt avec nos complications de chemins de fer. M. Martin qui s'est couvert de ridicule en voulant essayer d'opérer de force le croisement du chemin de fer Sud-Ouest du Pacifique, n'oubliera jamais sa piteuse retraite également forcée. Il en veut mortellement au comité des chemins de fer du Conseil Privé, à Ottawa, et il a juré de se venger. Pour mieux dissimuler sa haine et son jeu, il se met, comme toujours, à couvert des droits provinciaux que lui seul peut défendre, qu'il ne permet à personne autre que lui de protéger. Sous un titre d'allure peu agressive, M. Martin a donc présenté à la législature un "Bill pourvoyant au croisement d'un chemin de fer par un autre" lequel pourrait soulever encore plus d'un orage. En déposant ce bill, il a fait les pompeuses déclarations suivantes: "Nous avons eu "beaucoup d'embarras au sujet des croi-"sements de chemins de fer. Le parle-"ment du Canada a passé *une certaine loi* "*que pas un tribunal, il est vrai, n'a for-*"*mellement jugée inconstitutionnelle*, mais "que la Cour de Manitoba a traitée comme "telle, par la raison que notre législa-"ture ayant le pouvoir de légiférer en ma-"tière de chemins de fer, nous avions, "comme corollaire de ce pouvoir, le droit "d'établir des règlements relatifs au croi-"sement de nos lignes, par d'autres, en "supposant même que ces dernières "eussent obtenu leurs chartes de corps "législatifs indépendants... Je suis porté "à croire que c'est probablement là l'in-"terprétation exacte de la loi, *bien*"*qu'aucun tribunal, je le répète, ne l'ait*"*encore ainsi jugé... Si tel est le cas*, la "législature provinciale, dont le droit "d'accorder des chartes à des compagnies "de chemins de fer a été unanimement "reconnu par le cour Suprême du Cana-"da, aurait, par inférence, le droit de "régler la manière dont ses chemins de "fer pourraient être traversés par d'au-"tres voies, quand même celles-ci sa-"raient pourvues de chartes d'autres lé-"gislatures. *J'ai introduit dans mon bill*"*les dispositions générales de l'acte des*"*chemins de fer du Canada*,... La "province de Manitoba est décidée "à revendiquer fermement ses droits... "et le gouvernement a cru devoir "*statuer que toute compagnie de chemin*"*de fer qui voudra traverser une ligne*"*provinciale, devra s'adresser à la province*"*pour en obtenir la permission, tout comme*"*une compagnie d'un chemin de fer pro-*"*vincial est tenue de s'adresser à Ottawa*,"*pour avoir le droit de traverser une ligne*"*fédérale*.....

Le bill de M. Martin ne saurait être considéré que comme un défi à l'autorité d'Ottawa. Il attribue à la province non pas seulement des pouvoirs égaux, mais certains pouvoirs supérieurs à ceux du parlement fédéral. Dans les cas, par exemple, de chemins de fer d'une utilité générale, le parlement fédéral a déterminé tout ce qui concerne le croisement d'autres voies. Or, d'après le bill de M. Martin, il faudrait à l'avenir que *toutes* les compagnies possédant une charte fédérale, s'adressassent à la législature du Manitoba pour en obtenir le droit de croiser des lignes purement provinciales. Que devient alors l'autorité de l'acte général des chemins de fer du Canada? Nous le demandons à M. Martin qui ne paraît avoir d'autre but que de provoquer des conflits entre les autorités fédérales provinciales afin de détourner l'attention publique de ses propres méfaits.

***

M. James Ross qui vient d'entreprendre la construction de plusieurs centaines de milles de chemins de fer au Chili est bien connu à Manitoba. C'est lui qui, l'an dernier, avait réussi à négocier un emprunt sur le marché de Londres, pour le chemin de Winnipeg et de la baie d'Hudson. Il était compris que Manitoba devait donner la garantie provinciale à $4,500,000 de bons de la compagnie. A son retour, M. Ross voulut négocier de suite avec le gouvernement pour les 650 milles de la voie principale, outre 100 autres milles pour l'embranchement de Brandon au lac Dauphin, mais M. Martin s'y refusa..... Dégoûté de la mauvaise foi de ce dernier et du premier ministre, M. Ross rompit les négociations et partit pour le Brésil, où il aura sans doute plus de chance en traitant avec des gens d'une civilisation moins avancée que la nôtre. Décidément MM. Greenway et Martin sont en train de faire au Nord-Ouest une bien honnête réputation!!

***

Nous avons déjà annoncé que le ministère de l'intérieur avait résilié nombre de baux de pâturages ou *ranches* au Nord-Ouest. Les deux listes suivantes couvrent une étendue de plus d'un million d'acres.

I

No du ranche	Noms	District	Acres.
4	Ryan & White	Alberta	3,004
67	Dan Hollies,	do	29,000
93	Varoune Beeby, agents de M. Gee & McCrae	do	960
97	W. S. Lee,	do	7,040
109	Ernest Lane, dan Hamming	Assiniboia	100,000
127	McDonald & Reid	Alberta	2,400
135	A. J. Jackson,	do	6,000
138	G. A. Kastman,	do	11,000
149	Power and Pe-tersonville,	do	5,000
151	F. W. Craig,	do	11,000
152	A. R. Macdonald,	do	23,000
161	A. C. McKay	do	61,077
174	R. Secord,	Assiniboia	72,000
186	C. Power and Bro	do	21,000
198	D. C. Flamb-o-ville, H. Ottawa,	Alberta	66,000
227	W. L. Nicol,	Assiniboia	1,000
243	Dan Clark,	Alberta	22,000
246	F. Barnard,	do	11,000
249	John Lawrence	Assiniboia	640
257	F. Semple	do	13,000
267	P. Robertson	do	3,200
272	W. R. Abbott,	do	1,280
277	A. Patrick	Alberta	2,560
278	C. D. Acton	Saskatchewan	4,000
282	Dan Clark,	Assiniboia	14,000
291	R. Vanvolkenburgh	Alberta	30,000
297	Dan Clark,	Assiniboia	25,000
			491,437

II

No du ranche	Noms	District	Acres
91	Moirhead Ranch Co.	Alberta	21,000
119	Souris Valley Joint Stock and Cattle Co.	Manitoba	31,103
171	York Grazing Co.	Alberta	77,000
161	W. P. Trounce,	do	25,000
194	T. C. Power et Frere,	Assiniboia	12,250
204	W. Miller, em-ployé de C. P. Al-bert,	do	16,000
216	T. C. Power et Frere,	do	11,000
249	Snider Freres,	Manitoba	5,120
253	D. C. Flamb-o-ville,	Alberta	11,000
258	Congdon, May & Johnson,	do	11,000
263	George F. & C.	do	5,000
			250,480

***

Le juge Killam chargé d'instituer une enquête au mois de novembre dernier, par la législature provinciale, sur les accusations portées contre le gouvernement Greenway-Martin, à soumis son rapport... qui ne conclut pratiquement à rien. Nous avons déjà dit que les deux journaux accusateurs, le *Free Press* et le *Call*, de Winnipeg, avaient refusé de comparaître devant Son Honneur, parce que les accusations spécifiées dans la "commission royale" n'étaient pas conformes à celles publiées par eux. Que l'on nous permette, disaient-ils, de faire la preuve de nos accusations, à nous, contre le gouvernement, et nous sommes prêts à procéder. Dans ces circonstances, le juge Killam a cru qu'il ne devait pas outrepasser les bornes que lui assignait la "commission royale," et il a fait rapport en conséquence. Mais la Chambre reste libre de pousser plus loin les investigations, et nous espérons qu'elle le fera dans l'intérêt public. C'est l'honneur de la province elle-même qui est en jeu: celui des hommes qui l'ont compromise, importe beaucoup moins.

***

Le cabinet Greenway n'avait pas voulu convoquer la session, qui siège actuellement, sans tenter au moins de se disculper des graves accusations portées contre lui. Il n'est donc payé le luxe d'un banquet à Glenboro pour redorer le blason terni de son ministère et se venger des traîtres!! qui l'accablent d'outrages, après l'avoir accablé d'éloges. En justice pour le premier ministre et son collègue, M. Martin, nous devons avouer que si l'invective est un argument, ceux qui les ont entendus ne pouvaient plus douter de leur innocence. Nous avons rarement lu des discours aussi violents. M. Greenway s'est servi des termes les plus méprisants à l'adresse du directeur du *Free Press*, devenu sa bête noire, et de ceux qui l'avaient déserté. Il a également offert de produire autant d'affidavits qu'en exigerait le public, pour prouver que le contrat passé avec la compagnie du Pacifique du Nord, n'avait rien de criminel, et que les offres des autres compagnies n'étaient pas sérieuses. Quant au chemin de fer de Winnipeg et de la baie d'Hudson, le gouvernement n'entendait traiter qu'avec des entrepreneurs capables de le construire. Or, M. Sutherland avait dû confesser qu'il n'était pas prêt, et ses exigences étaient du reste exorbitantes.....

***

Le *Free Press* qui avait un représentant au banquet, prit sa revanche à pleines colonnes. Non seulement il ne rétracta aucune de ses accusations, mais il les réitera en les accompagnant des épithètes les plus énergiques. M. Greenway nous offre, dit M. Luxton, des affidavits! Mais il sait bien que c'est là de la comédie, puisqu'il ne parle que du Pacifique du Nord, lorsqu'il s'agit surtout de ses agissements avec le Manitoba Central. Les accusations du *Free Press*, ajoute M. Luxton, ont été appuyées, elles, par des affidavits venant non pas d'amis complaisants du ministère, mais de gens honorables et désintéressés.

Le directeur de l'organe libéral reproduit en outre une lettre du second vice-président de la compagnie du chemin de fer de Saint Paul, Minneapolis et Manitoba, établissant que cette compagnie avait fait des propositions sérieuses au gouvernement qui aurait épargné $400,000 en négociant avec elle. En ce qui concerne le chemin de fer de la baie d'Hudson, comment se fait-il, demande le *Free Press* que M. Greenway soit aussi bien disposé, lorsque son organe le *Sun* s'emploie depuis quelque temps à jeter de l'eau froide sur le projet, en exprimant des doutes sur sa praticabilité, sur sa valeur, sur ses résultats économiques.

Comme on le voit, le public du Nord-Ouest, n'est guère plus avancé. Peut-être se fera-t-il une enquête satisfaisante et complète durante la présente session de la législature de Manitoba. Il serait temps, en tout cas, de songer un peu à la réputation de la province si ses hommes publics ne se préoccupent pas plus de la leur.

***

Le *Free Press* vient d'absorber le *Call*. Il l'emporte cette fois encore sur le gouvernement qui avait fait des ouvertures dans le même sens. La situation est devenue curieuse. Pas d'organes ministériels! ni pour le gouvernement provincial, ni pour le gouvernement fédéral. Le *Sun* s'est proclamé tout à fait indépendant!!!! Et il se donne l'air d'être sérieux. M. Greenway avait tenté de l'acheter lui aussi pour lui donner un caractère plus personnel, ou plus officiel, mais il échoua. Depuis cette époque surtout, le *Sun* affiche son indépendance avec la plus sincère conviction.....

La rumeur veut que M. Macintosh, directeur du *Citizen*, d'Ottawa, fonde sous peu un grand journal conservateur à Winnipeg.

LA VILLE DE MONTREAL

Le dernier numéro du *Real Estate Record* contient un intéressant article à propos du carnaval qui vient de finir et des visiteurs qu'il a attirés à Montréal. Il ne faudrait pas, dit ce journal, que les étrangers qui viennent nous voir à cette saison de l'année, s'imaginent que les démonstrations extérieures dont ils sont témoins sont le fait d'un peuple du Nord, cherchant à oublier sa misère et à s'étourdir sur les maux résultant d'un climat rigoureux. Loin de là nous sommes un peuple, sinon riche, du moins très à l'aise, et aussi très attaché à un pays qui a bien ses agréments.

Il suffit de jeter un coup d'œil, du haut du Parc de la Montagne, sur nos riches édifices et habitations, sur les somptueuses villas qui bordent la ville pour se convaincre que la population de Montréal jouit, non seulement du nécessaire, mais du superflu, et de tout le confort de la vie. Les nuées cheminées de nos usines n'indiquent qu'une partie de nos ressources. Le fait que Montréal est le pivot de deux lignes transcontinentales de chemins de fer ne suffit pas, non plus, à expliquer notre position.

En effet, non seulement le Grand Tronc vient aboutir ici de deux côtés, et nous relie à Portland d'une part, et à Chicago de l'autre, et par Chicago à l'Ouest américain, par une voie ferrée, qui, avec ses embranchements, mesure quatre mille (4,000) quatre-vingt dix-neuf milles; mais encore le Pacifique canadien, avec ses cinq mille (5,352) deux cent quatre-vingt douze milles, le plus grand chemin du monde qui relie l'océan Atlantique à l'océan Pacifique —a son centre d'opérations à Montreal. Chacune de ces deux compagnies possède ici son pont sur le Saint Laurent, dont elles relient les deux rives, le pont Victoria qui a 9,181 pieds de long, et le pont du Pacifique, qui en a 6,665.

Notre ville est donc un grand centre de chemins de fer. Mais cela ne suffit pas à expliquer toute son importance comme ville d'affaires; car nos importations, durant l'année qui vient de finir, se sont élevées à $24,040,038 et nos importations à $31,481,320, et le capital total de nos banques, c'est-à-dire des banques fondées ici et qui y ont leur principal bureau, s'élève à $32,000,000.

La nature, à Montreal, subit plus de changements que dans n'importe quelle autre ville de même dimension. Dans quelques mois d'ici, les champs qui sont maintenant cachés par la neige, seront en plein rapport, et produiront des légumes, comme ceux des pays chauds, tels que les tomates, voire même le tabac, à la faveur d'une température semblable à celle du midi de la France. Nos quais, maintenant invisibles sous la glace, seront alors encombrés de fret apporté chaque jour par les grands *steamers* océaniques et que des milliers d'ouvriers déchargeront tout le jour, la nuit comme le jour, grâce à la lumière électrique. Les chars viendront prendre ce fret sur les quais pour le transporter dans tout le pays et même jusqu'à l'océan Pacifique.

Il est difficile de se figurer tout cela en hiver. Les grands ascenseurs ont l'air de constructions inutiles le long de notre fleuve gelé, sur lequel nos cultivateurs apportent en traîneaux leurs produits; mais la statistique du commerce qui s'est fait l'été dernier dans ce port actuellement silencieux, pourrait aider nos visiteurs à s'en faire une idée.

Il est venu alors 655 steamers océaniques, presque tous de grandes dimensions, formant un tonnage total de sept cent quatre-vingt-deux mille (782,473), quatre cent soixante-treize tonneaux. Pour les rencontrer, il est venu des grands lacs canadiens 5,900 vaisseaux, avec une capacité totale de 801,014 tonneaux. Les principaux articles d'exportation ont été: le blé 2,033,355 boisseaux; le blé d'inde, 2,721,282; les pois, 85,314; la farine, 585,602 barils; le fromage, 1,116,627 caisses; le bois de construction, 159,979,881 pieds; les phosphates, 16,136 tonnes; les pommes, 261,133 barils; les bêtes à cornes, 61,053; les moutons, 46,223. Et ce ne sont là que quelques uns des articles de notre commerce d'été.

Nos visiteurs d'hiver doivent aussi savoir que Montreal n'est pas seulement un grand port, mais encore un port *libre*, exempt de toutes charges et de tous droits, et qu'il est accessible aux plus grands steamers. A Liverpool, il n'y a que neuf pieds de profondeur à l'entrée de la Mersey aux eaux basses, et les navires ne peuvent arriver aux quais qu'à la marée haute. A New York, la profondeur n'est que de vingt et un pieds à la passe de Sandy Hook, aux eaux basses, et que de vingt-neuf pieds à marée haute. A Boston, elle est de 21 pieds à marée basse et de 29 à marée haute; mais à Montreal, il y a toujours une profondeur de vingt sept pieds et demi, aux eaux basses, et c'est la moindre profondeur du fleuve qui relie notre port à la mer. Grâce donc aux avantages naturels de sa position et à l'énergie déployée par quelques-uns de ses citoyens, tant morts que vivants, Montreal est la reine des eaux du Nord.

Son avenir comme centre manufacturier est brillant, surtout à cause des habitudes industrielles et paisibles des classes laborieuses. La population, en 1888, était de 195,301 habitants, et il est difficile de prévoir le chiffre qu'elle atteindra lorsque toutes nos ressources seront ete utilisées. La valeur des biens fonds, d'après les estimations municipales, était, en 1887, de plus de cent deux millions et demi ($102,041,720), et le revenu de la corporation était de $1,948,383.

On peut juger, par les cartes géographiques, de l'importance de la vallée du Saint Laurent et de ses tributaires, et il suffit d'un coup d'œil pour juger de la largeur de ce vaste fleuve, qui a une pente de 15 pieds sur huit milles et demi de parcours, juste au-dessus de la ville. Le Connecticut, à Holyoke, fournit un pouvoir d'eau de 10,000 chevaux par année, et chaque moulin de 65 coute $200 par année. Comparez le bassin du Connecticut avec celui du Saint-Laurent, et calculez les pouvoirs d'eau qui se perdent à Montreal; songez en même temps aux qualités de la population ouvrière, et vous comprendrez ce que cette ville peut devenir.

Le jour viendra peut-être où la reine des eaux du Nord cessera d'obscurcir son ciel avec la fumée de ses fours et chaudières avec du combustible importé de loin, où une partie du fleuve sera utilisée comme force motrice et où un pouvoir d'eau d'un cheval ne coûtera pas plus de cinq piastres par année; alors on comprendra clairement les avantages naturels de Montreal, même en plein hiver.

ECHOS DU JOUR

On est à faire des arrangements à Londres pour la pose du cable télégraphique direct projeté entre l'Ecosse et le Canada.

—

Les deux chambres du congrès ont adopté, mercredi, le bill autorisant l'admission dans l'Union, comme Etats constitutionnels, des territoires de Dakota, de Montana et de Washington.

—

La législature de l'Etat du Maine vient de repousser une résolution aux fins d'établir le vote au scrutin secret aux élections d'Etat. On a exprimé l'opinion que le scrutin secret n'empêche pas la corruption et l'intimidation.

—

Les libéraux ont subi un échec complet dans les tentatives qu'ils ont faites depuis le début de la session pour obtenir l'abolition de droits sur certains articles dans l'intérêt de l'agriculture. On fait observer que tandis que M. Landerkin réclamait au nom des agriculteurs l'abolition du droit sur le maïs, des délégués de cultivateurs venaient prier leurs représentants de demander le contraire.

—

Don Carlos a approuvé le projet de réorganisation de son parti. Une commission de notables aura établie dans chaque district.

Les carlistes prendront part à l'avenir aux luttes constitutionnelles, employant les armes légales en attendant qu'il se produisse une chance pour l'activité militaire.

—

Le ministre de la marine et des pêcheries a déposé au parlement fédéral un acte amendant les statuts refondus relativement à la sûreté des navires.

Ce bill rendra la loi plus sévère à l'égard de ceux qui envoient à la mer des navires impropres à faire le voyage. On fait aussi une offense criminelle de surcharger les vaisseaux ou de les envoyer à la mer avec un équipage insuffisant.

—

L'*Univers* nous apprend que M. de Lesseps a fait hommage à l'Académie d'un savant mémoire intitulé: *Projet de reconstitution d'un isthme entre Calais et Douvres*.

Le grand Français veut-il se venger de l'échec de Panama en adoptant la contre-partie de sa glorieuse carrière jusqu'à ce jour, ou veut-il reconstituer un isthme entre la France et l'Angleterre à simple fin d'y creuser un canal? Mystère.

—

On sait qu'en Angleterre on a rétabli la peine du fouet comme elle existe au Canada, pour les cas d'attentats contre les personnes. Aujourd'hui en raison du manque absolu de sécurité à Londres, les habitants de cette ville signent une pétition en faveur de l'application de la peine du terrible "chat à neuf queues" à tout individu qui s'introduirait dans une maison par escalade.

—

La nouvelle constitution du Japon vient d'être promulguée. Elle paraît avoir été modelée sur celle du gouvernement britannique. C'est une monarchie constitutionnelle où le roi règne et ne gouverne pas. Cette nouvelle constitution reconnaît la liberté religieuse, la liberté de la parole et le droit de réunion d'assemblée publique. Elle reconnaît le droit de suffrage à tous les Japonais âgés de 25 ans et payant annuellement $25 de taxe.

—

Le rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers au Canada pour l'année expirant le 30 juin dernier nous révèle que le nombre des convicts détenus dans les cinq pénitenciers du pays était jusqu'à cette date de 1,094, tandis que l'année dernière on en comptait 1,150. C'est une diminution de 65 repartie comme suit: Kingston, 28; Saint-Vincent de Paul, 4; Manitoba, 16; Colombie Anglaise, 21.

Cette diminution résulte de ce qu'un plus grand nombre de détenus ont été mis en liberté pendant l'année.

Les Canadiens des Etats-Unis

LOWELL—MM. les abbés Noel Rainville, curé de Northampton, Mass., et O. Triganne, de North Adams, Mass., étaient en cette ville ces jours derniers.

M. l'abbé Triganne est depuis quelque temps vicaire à North Adams. Il a laissé en cette ville les meilleurs souvenirs; et les logeurs que M. le curé Landry lui a décernés dans l'église du Précieux Sang, après son départ de cette ville, ont trouvé un écho sincère dans tous les cours des Canadiens d'Holyoke, Mass.

MANCHESTER—On agite en ce moment dans les cercles canadiens de Manchester, la question de tenir, très prochainement, une convention des Canadiens du New Hampshire. L'idée est excellente et mérite d'être mise à exécution. Nos frères du "Granite State" n'ont pas encore eu de convention d'Etat.

NASHUA—Le rapport de la convention de Nashua n'a pas encore paru. L'*Independant*, de Fall River qui avait été chargé par la convention d'imprimer ce rapport, annonce qu'il ne le fera pas avant que l'on ait pourvu aux frais d'impression. A ce rapport un correspondant du *Défenseur* d'Holyoke s'emporte et s'élève contre le peu de générosité des hommes les plus en vue parmi nos compatriotes émigrés.

"En présence de telles indignités s'écrie-t-il, on comprend instinctivement après l'annexion aux Etats-Unis ou plutôt après l'assimilation, qui fondra en une masse uniforme les éléments divers de cette grande république."

Si ce correspondant exprimait l'opinion d'un grand nombre des émigrés, l'on pourrait bien désespérer de l'avenir de notre race aux Etats-Unis. En ce moment, l'on semble disposé, dans certaines classes de la république américaine, à faire, ainsi qu'à tous les étrangers, une guerre acharnée. Tandis qu'au Sénat américain l'on cherche à restreindre les privilèges de naturalisation, certains fanatiques ont entrepris une campagne en règle dans la presse contre les écoles séparées. Mais nous savons que les Canadiens, aux Etats-Unis comme au Canada, sont fiers de leur origine, et qu'ils ne reculeront pas devant les luttes pour conserver leur organisation sociale.

COMMUNICATION

ALBANI

Quels termes employer pour exprimer les diverses impressions que nous avons ressenties en écoutant cette célèbre cantatrice? Comme il n'y a qu'une seule opinion sur son compte, il nous est facile de parler du magnifique concert auquel toute la haute société de la capitale fédérale a désiré assister pour applaudir un talent hors ligne. Le programme avait cela de particulier, c'était le choix des morceaux qui indiquait d'avance que notre *prima donna* nous ferait connaître avec un art infini les différentes écoles qui caractérisent les œuvres impérissables des grands compositeurs. C'est ainsi que nous avons pu apprécier les qualités de notre aimable compatriote.

Il est inutile que nous analysions chaque morceau et que nous en fassions ressortir toutes les beautés. L'Albani a su les rendre avec toutes les ressources qu'elle possède sur l'art du chant; elle a été pathétique, gracieuse, caressante et énergique dans l'expression qu'elle a donnée à chaque œuvre. Chaque école a trouvé en elle une interprète fidèle des diverses compositions qui ont été pour nous une véritable jouissance. On peut voir une fort belle voix et ne produire que peu d'effet. Mais Albani possède cette belle voix à laquelle elle sait donner toutes les impressions qui émeuvent l'âme et provoquent des enthousiasmes qui sont le triomphe d'une grande artiste. Elle conduit sa voix avec une admirable aisance, sans aucun effort, sans fatigue pour l'auditeur; puis il y a cette diction si pure qui permet d'aspirer, si je puis ainsi m'exprimer, chaque note, chaque phrase d'une mélodie. Plus d'une bouche était ouverte pour mieux entendre et recueillir toutes ces perles qui sortaient de ce gosier enchanteur. Et que dire encore de cette pureté dans l'intonation et des effets formant des contrastes sonores, des oppositions scéniques qui donnent tant de valeur à une œuvre. L'Albani est l'art incarné; aucune difficulté ne lui est étrangère et elle les affronte avec un succès complet.

Il faut qu'on sache que les compositeurs, depuis un demi siècle, se sont appliqués à traduire par les sons musicaux toutes les impressions de l'âme, et c'est si bien le cas que l'on peut aisément traduire la pensée d'une mélodie sans paroles. Chaque note, chaque intonation a sa raison d'être; ajoutez à cela l'expression vraie donnée par une célèbre cantatrice, et vous avez alors la clef de ce *pourquoi* qui vous remue l'âme, qui vous électrise et provoque des applaudissements frénétiques.

Soyons donc fiers d'avoir reçu la *diva* et de l'avoir pu entendre; jamais cette voix ne s'écartera de nos souvenirs.

Les artistes qui concoururent à ce concert furent remarquables par l'exécution des morceaux de ce programme; ils semblaient tous animés du même désir, celui de reconnaître le rare talent de celle qui doit être pour eux l'emblème de la modestie, de la bonté et de la grâce.

GUSTAVE SMITH.

Ottawa, 21 février 1889.

Service anniversaire

Le service anniversaire de feu Monsieur Victor Bourgeau, architecte, aura lieu à la Cathédrale, samedi, le 2 mars, à 9 hrs a.m. Parents et amis sont priés d'y assister.

138—1 ler mars.

ON DEMANDE un commis de six ans d'expérience dans les marchandises sèches, parlant bien l'anglais et ayant des aptitudes pour garnir les étalages. Références exigées. Salaire $ G.B., 21 et 26, Hanover Street, Manchester, N. H. 136—10

Théatre Royal

SPARROW & JACOBS, Prop. et Gerants.

Semaine commençant Lundi 18 Fév après midi et soirée

Mlle ADA GRAY

Assistée d'une excellente compagnie d'artistes, dans

EAST LYNNE

Prix d'admission, 10, 20 et 30 cts. Sièges réservés 10cts extra. Plan au magasin de musique de Prince.

Semaine suivante—SOAP BUBBLE.

QUEEN'S HALL

HENRY THOMAS ..... Locataire et Gerant

Lundi soir, 25 Février

CONCERT D'ADIEU

—DE—

MADAME ALBANI

ARTISTES:

Mme ALBEN, Dlle DAMIAN, contralto, Signor MASSINI, ténor, M. BARRINGTON, Basse-forte, M. BARRETT, solo-flute, Signor Bevignani, Conducteur.

Assistée par le premier de la Société Philharmonique de Montreal, sous la direction du PROFESSEUR COUTURE.

Prix: $2, $1 et 50. Vente des billets chez Nordheimer, mardi matin à 9.30 hrs. 134—300

BLE AVARIE

A VENDRE

En quantité convenable aux acheteurs.

Blé légèrement avarié par le feu et l'eau, à l'Elévateur McDougall, rue du Moulin, à Montreal.

Vis que ce blé doit être transporté d'ici à quelques jours, ceux qui se proposent d'en acheter feraient bien de donner leurs commandes dès maintenant. S'adresser à l'Elévateur, rue du Moulin, ou à

A. G. McBEAN,
17, Rue Saint Sacrement,
ou B. de P., boîte 1279, Montreal.

Les PIANOS DOMINION

FABRIQUES PAR LA

Cie de Pianos et Orgues "Dominion"

DE BOWMANVILLE, ONT.,

Sont en usage dans les Colleges et Couvents suivants:

COLLEGES:

St-Hyacinthe.	Joliette,
Sorel.	St-Remi.
Farnham,	Arthabaskaville.

COUVENTS:

Villa-Maria	Ste Croix, rue Saint Hubert.
Pensionnat N. D.	Ste Croix, rue Maisonneuve,
Assd. St Denis	Sacre Cœur, Sault-au-Recollet,
do St-Antoine,	do Externat,
do Bourgeoys,	do St-Jean N.B.
do Ste Anne,	Misericorde,
do N. D. des Anges,	Somerset,
do St-Louis,	St-Alexandre
Lapraire,	Vaudreuil,
Ste-Claire,	Ste Cunegonde
Ste-Therese,	St-Jacques,
Huntingdon,	St-Jeanne des P.,
Montmagny,	Shefet,
Yamachiche,	St Gregoire,
St-Andrews,	Chambly,
Les Cedres,	Granby,
L'Assomption,	La Baie,
Chambly,	Yamaska,
Joliette,	Ste Gertrude,
Baie St Paul,	St Barnabe,
Arthabaskaville,	Marie-Ville,
Caraquet, N. B.	St Hugues,
Assle Nazareth,	Acton,
St Henri,	Farnham,
St-Benoit,	Granby,
Providence Coteau St-Louis,	Rimouski,
St-Vincent de Paul,	Cacouna,
St Lin,	Calgary, T. N. O.
Beauharnois,	Prince Albert, T. N. O.
Waterloo,	Edmonton, T. N. O.
Varennes,	

ET AUTRES.

Si vous désirez vous procurer un instrument de première qualité, à un prix modéré, ne manquez pas d'examiner les nouveaux pianos

"DOMINION"

N. B.—Veuillez remarquer que ces instruments n'appartiennent pas à la classe de pianos et d'orgues colportés de porte en porte, en ville, et qui sont entrés de force dans les maisons à des personnes qui n'ont pas même eu le dé'acher. Conditions faciles. Vieux pianos échanges.

L. E. N. PRATTE
1676, Rue Notre-Dame
MONTREAL 167

QUARTIER EST

COMITE CENTRAL

—DE—

M. J. M. DUFRESNE

—AU—

No 1456, Rue Notre-Dame

OUVERT

TOUS LES SOIRS, à 8 HEURES P.M.

Les amis favorables à sa candidature sont priés de venir travailler au

SUCCES DE SON ELECTION

QUARTIER EST

COMITE CENTRAL

—DE—

F. X. MOISAN

No 1498 rue Notre-Dame

Les amis de M. Moisan sont invités. Le comité est ouvert tous les jours jusqu'à 11 heures p.m. 134—10

Quartier Saint-Louis

COMITE

—DE—

J. R. SAVIGNAC

Comité Central, 1893 rue Ste Catherine, Autres Comités, 487 rue St Laurent et 26 rue Roy.

Ouverts tous les soirs à 7½ heures.

Les électeurs favorables à M. Savignac sont priés de venir donner leurs concours à l'organisation. 104—10

La Filature de Coton d'Hochelaga

(LIMITEE)

Avis est par le présent donné qu'un dividende trimestriel de DEUX ET DEMI pour cent, sur le capital payé de cette compagnie a été déclaré et qu'il sera distribué aux actionnaires par la malle, le vendredi 1er jour de Mars.

Le livre de Transfert sera fermé du 18 au 28 février, ces deux jours inclus.

Par ordre du bureau,

T. B. ROSS,
Secretaire-tresorier.

Montréal, 16 février 1889.

AVIS

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

LA CITOYENNE

(Citizens Insurance Company of Canada)

aura lieu au bureau de la compagnie, 181 rue Saint Jacques, Montreal, LUNDI, le quatrième jour de MARS prochain, à DEUX heures, p. m., pour l'élection de trois directeurs et pour la transaction des affaires de la compagnie en général.

Un dividende d'interet au taux de SIX pour cent par année, sur le capital payé de cette compagnie, pour l'année finissant le 31 décembre dernier, sera payé au bureau de la compagnie, le et après le 15me jour de mars prochain.

Les livres de transfert seront fermés jusqu'après l'assemblée annuelle.

WILLIAM SMITH,
Secretaire-tresorier

Montréal, 20 février 1889. 136

MARC TRUDEL

Agent d'Immeubles et de Finances, No 90 rue Saint-François-Xavier. Argent prêté de 5 à 6 pour cent sur première hypothèque à la ville ou à la campagne; se charge aussi de négocier de bons billets promissoires, et aussi faire des avances sur de bonnes sûretés collatérales. Achat de 50 propriétés à vendre sur les rues Sanguinet, Rivard, Cadieux, Pantaleon, Drolet, Saint Dominique, Desery, etc., etc., à partir de $500 à $15,000, payant de 12 à 15 pour cent. Conditions très faciles; autres informations s'adresser à l'adresse ci-dessus de 10 heures a.m. à 2 heures p.m. 131—a

Elections Municipales

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'élection pour la charge d'échevins dans les différents quartiers de cette cité, ou il y a vacance, se fera VENDREDI, le premier jour de mars prochain, aux bureaux de votation, et en présence des officiers rapporteurs ci-après nommés, et que les polls, dans chaque de tel quartier, seront ouverts le dit premier jour de mars prochain, depuis neuf heures du matin jusqu'a cinq heures de l'après-midi, savoir:

Quartier Est

Poll No 1—A ou près du No 11 rue Bonsecours, comprend les circonscriptions électorales Nos 1 et 2, bornées par le fleuve et la rue du Marché, Sainte Claude, Gosford, Champ de Mars et

TELEGRAPHIE

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 21.

La séance est ouverte à 3 heures.

BILLS

Les bills suivants sont déposés et lus une première fois.

Acte concernant les règles de cour relativement aux causes criminelles—Sir John Thompson.

Acte aux fins de placer sur la liste des articles admis en franchise toutes marchandises dont la production peut être contrôlée par des syndicats ou coalitions—M. Edgar.

M. EDGAR donne des explications assez détaillées sur la mesure qu'il présente. Quelle que soit l'opinion de la Chambre sur la question du tarif, on ne saurait nier que les combinaisons commerciales sont désastreuses pour le public. Le but de ces combinaisons est de hausser le prix des marchandises au profit d'un petit nombre d'individus. Pour atteindre ce but il faut qu'ils empêchent la concurrence, pour empêcher la concurrence il faut contrôler le marché, et pour contrôler le marché il est nécessaire d'exclure la concurrence étrangère. Pour extirper l'abus il faut appliquer le remède, qui consiste à faire tomber la barrière douanière, chaque fois qu'il sera nécessaire de mettre fin à une combinaison dangereuse.

Afin de déterminer les articles qui seront soumis à l'opération de la présente loi, le bureau du trésor aura le droit de faire sur plainte faite et lorsqu'il décidera que la loi devra être appliquée le gouverneur en conseil l'annoncera par proclamation.

L'auteur ne propose pas, comme M. Clarke Wallace, d'imposer une penalité aux personnes faisant partie des combinaisons; il croit qu'il convient d'appliquer un remède financier à un abus dont le but est d'extorquer de l'argent.

Sir John MACDONALD refuse d'entrer maintenant dans le mérite de la question. Il fait remarquer à M. Edgar que sa mesure pourrait bien être rejetée pour défaut de forme. Elle touche à la question du commerce et devrait être soumise par voie de résolution.

INTERPELLATIONS

L'honorable M. FOSTER, en réponse à l'honorable M. F. Langelier, dit que le montant entier des $1,500,000 votées en 1885 par le parlement fédéral pour faciliter le prolongement jusqu'à Québec du chemin de fer canadien du Pacifique a été payé $670,800 à la banque de Montréal, pour les obligations du chemin de fer du Nord à $550,000 comptant au Grand Trone. Les paiements ont été faits conformement a des dispositions statutaires à cette fin.

Sir John A. MACDONALD, en réponse à M. Choquette, dit que, le 5 mai 1887, une requête a été reçue de certains employés du chemin de fer Intercolonial demandant que M. A. R. McDonald, surintendant pour la partie de l'Intercolonial de Québec à Sainte Flavie, soit remplacé comme surintendant pour la section de Sainte Flavie à Campbellton. Le gouvernement n'a pas encore répondu et n'a encore rien décidé sur sa politique à ce sujet.

QUESTION DE PRIVILÈGE.

M. TROW soulève une question de privilège. Il est de règle que pendant qu'un vote se prend aucun député ne doit quitter son siege, sous peine de voir son nom rayé de la liste de division. La chose a été décidée en 1881, par M. le président Blanchet. Bourinot, dans son "Droit Parlementaire," expose très clairement la loi. Or, M. Brown a quitté son siege lors de la division hier sur son propre bill, donc il doit perdre son vote.

Sir John MACDONALD laisse la décision du cas au président.

Le président dit qu'aucune règle absolue n'existe à ce sujet. Le coutume dont parle M. Trow n'a rapport qu'au *decorum* de la Chambre et que, par conséquent, il n'y a aucune raison pour rayer le nom de M. Brown.

Une discussion assez vive s'élève sur la deuxieme lecture du bill de M. Kirkpatrick. "Acte autorisant les navires étrangers à porter secours aux navires naufragés ou desemparés dans les eaux canadiennes. Cette mesure permet aux navires étrangers munis ou non de pompes, outils ou appareils de sauvetage, d'entrer dans les eaux canadiennes contigues aux Etats-Unis et de porter secours aux navires étrangers ou autres qui seront naufragés ou desemparés dans ces eaux, sans etre tenus de faire rapport à l'entrée entre les mains des employés des douanes de Sa Majesté, et ces pompes, outils et appareils seront etre déchargés en Canada dans ce but susdit, sans paiement de droits, sauvu que l'acte entre et reste en vigueur etant que le même privilège de secourir es navires canadiens ou autres, naufragés ou desemparés dans les eaux américaines contigues au Canada, sera etendu ux navires canadiens par le gouvernement des Etats-Unis.

Cette loi, dit M. Kirkpatrick, sera avantageuse au Canada, car nos appareils de sauvetage sont supérieures à ceux des Américains. Elle ne contient pas, comme celle de M. Paterson (Essex), rejete à la dernière session et qui revient de nouveau cette année, une clause demandant la reciprocité du cabotage et de remorquage. Une mesure comme celle de M. Paterson serait désastreuse pour nous, puisque le tonnage de nos vaisseaux ne s'élève qu'à environ 150,000 tonnes, tandis que celui des vaisseaux américains se chiffre par millions.

MM. Cockburne, Waldie, Masson, Lister et Lizard se déclarent en faveur de la mesure.

Le capitaine LABELLE termine la discussion et cite un cas où l'on aurait pu l'appliquer utilement. Le vapeur "Spartan" de la compagnie du Richelieu, ayant fait naufrage dans le lac Michigan, a dû se faire remorquer jusqu'à Detroit pour reparer ses avaries, les remorqueurs américains n'osant le conduire à un port canadien. Les réparations ont coûté $20,000. Autant de perdu pour les ouvriers canadiens.

Au point de vue humanitaire, la loi est urgente. Bien souvent, des navigateurs américains, voyant un vaisseau en peril dans nos eaux, n'osent lui porter secours, de peur de voir leur propriété confisquée, ce qui serait la ruine pour eux et la misere pour leurs familles. Il ajoute que pour ce qui regarde la compagnie du Richelieu, les autorités américaines se sont toujours montrées conciliantes et indulgentes.

La loi subit en deuxieme lecture.

M. PATERSON (Essex) propose alors la deuxieme lecture de son bill sur la même question, lequel autorise les navires américains aux Etats-Unis à faire le sauvetage, le remorquage et le cabotage dans les eaux canadiennes. Il propose en même temps que les deux bills soient renvoyés à un comité spécial afin d'en faire une même mesure.

M. CASEY, exprimant le desir de l'opposition, s'oppose au principe du bill. Adopter la deuxieme mesure serait admettre que la reciprocité en fait de sauvetage est impossible sans avoir aussi la reciprocité en fait de cabotage et de remorquage, ce qui est un principe erroné.

On doit presenter cette année plusieurs bills affectant notre droit criminel. Sur proposition du ministre de la justice, il est decidé de les renvoyer tous à un comité spécial et chargé de les examiner et de les refondre, de façon à les faire cairer avec le droit existant.

A six heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

Toute la seance du soir a été consacrée à la question de la prohibition, qui n'offre absolument aucun interêt pour le public de la province de Québec. La discussion n'a pas été sérieuse et la motion de M. Jamieson a été adoptée après avoir été rendue de façon à la rendre absolument nugatoire.

A 11 heures, la chambre s'ajourne.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

LEGISLATURE PROVINCIALE

CONSEIL LEGISLATIF

QUEBEC, 21.

L'honorable M. METHOT donne avis qu'il demandera un état detaille des depenses du conseil, en dehors des salaires, indemnités et frais de parcours des conseillers, pour les années 1884-85 et 1887-88.

Le bill de M. Marcil concernant la vente des drogues et des poisons est lu une deuxieme fois, ainsi que les bills aux fins d'amender l'Acte electoral, d'incorporer la compagnie d'améliorations Saint Laurent et d'ériger en municipalite distincte la partie nord-ouest de la Côte des Neiges.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

QUEBEC, 21.

La séance est ouverte à 3 heures.

BILLS

Les bills suivants sont déposés:

Aux fins d'amender l'Acte des chemins de fer de maniere à etablir le montant des dommages causes à la propriete d'autrui.—M. Bisson.

Aux fins d'amender l'Acte des chemins de fer et specialement la clause 5,170 des Statuts de la province.—M. Dechene (L'Islet).

REPONSES AUX INTERPELLATIONS

M. TURCOTTE—Les Statuts Refondus n'ont pas encore été distribues aux juges de paix.

L'honorable M. MERCIER—Le Dr Leclerc a été employe au département de l'agriculture avec un salaire de $1,800. Le gouvernement est à décider si l'on doit le mettre à la retraite.

M. FAUCHER de SAINT MAURICE demande copie de la correspondance relative à certaines fraudes qui sont commises dans la province par des gens bien mis qui, sous divers faux pretextes, arrachent aux cultivateurs leurs billets pour de jolis montants.

L'honorable M. MERCIER dit qu'il est prêt à déposer la correspondance demandee, mais qu'il craint de donner l'eveil aux coupables.

La motion est adoptee.

M. LEBLANC demande le nombre des municipalites auxquelles le gouvernement a fait remise des sommes qu'elles devaient au fonds d'emprunt municipal. Il dit que le gouvernement a plusieurs fois été interpelle sur cette question et qu'on a toujours eludé la question.

L'honorable M. MERCIER dit que le gouvernement desire regler la question le mieux et le plus tot possible.

MM. LEMIEUX et PILON felicitent le gouvernement de la maniere dont il a reglé avec les municipalites de leurs comtes respectifs.

MM. BLANCHET et DESJARDINS disent qu'ils aimeraient voir le gouvernement regler d'une maniere aussi favorable avec les municipalites de leurs comtes.

M. LEBLANC dit que, en 1886, l'administration conservatrice avait perçu des municipalites endettees la somme de $102,000, laissant une balance due de $1,000,000, et le gouvernement actuel n'a perçu que $80,000.

A six heures la seance est levee.

SEANCE DU SOIR

L'honorable M. DUHAMEL propose, comme amendement, que M. J. P. Rolland le laisse un examen pour etre admis à la pratique du droit.

QUESTIONS DE PRIVILEGE

M. LEMIEUX souleve une question de privilege, relativement aux attaques dirigees contre lui par le *Quotidien*.

Il dit que les attaques du *Quotidien* ont été inspirées par un député qui aspire à devenir ministre.

M. PELLETIER—Je n'ai rien ecrit ni rien fait publier dans le *Quotidien* depuis le 10 novembre 1883.

M. LEMIEUX—M. Pelletier aspire-t-il à devenir ministre?

M. PELLETIER eludé la question et nie de nouveau qu'il ait ecrit ou inspiré des articles depuis longtemps.

M. GAGNON dit que M. Duhamel et lui étaient les seuls députés qui aient parlé à la question, ce doit être l'un d'eux que M. Lemieux désigne.

L'amendement de M. Duhamel est adopté par un vote de 28 contre 23.

MM. Mercier et Turcotte se sont absentés pour ne pas voter.

M. DESJARDINS souleve une autre question de privilege, au sujet d'attaques de la part de l'*Electeur* et de la *Patrie*.

LES FONCTIONNAIRES PUBLICS

M. PELLETIER propose que la Chambre se forme en comite sur son bill aux fins de defranchiser les employes publics.

M. BOYER propose comme amendement, appuye par M. Bourbonnais, que le bill soit remoyé a six mois.

M. FAUCHER DE SAINT MAURICE condamne la mesure comme injuste et il espere que le Conseil la rejettera.

L'amendement est perdu sur la division suivante

POUR: MM. Boyer, Fasinet, Lussier, Taillon, Robertson, Blanchet, Flynn, Desjardins, Decelle, Demers, Bourbonnais, McIntosh, Picard, Duplessis, Lebaron, Nantel, Fletcher, Spencer, Owens, Baldwin, Lourigny, Beauchamp, Lapointe—22.

CONTRE: MM. Mercier, Shehyn, Turcotte, Rhodes, Gagnon, Robidoux, Murphy, Cameron, Bisson, McShane, Bernatchez, Sylvestre, Martin, Blumenskin, Forest, Pilon, Girouard, Laliberte, Rochon, Gladu, Pelletier, Rocheleau, Rinfret, David, Dechene (L'Islet), Lafontaine, Champagne, Trudel, Cardin, Grenier, Legris—30.

LES DENTISTES

M. ROBIDOUX propose que la Chambre se forme en comite sur son bill aux fins d'amender la loi regissant l'Association des dentistes de la province de Québec, saisant M. Grosbois propose plusieurs amendements.

La penalite est reduite de $200 à $50 et la clause defendant aux medecins d'extraire les dents est retranchee.

La discussion s'eleve sur le bill de M. Beauchamp aux fins d'amender la loi concernant l'agriculture, mais M. Fancher de Saint Maurice propose l'ajournement du debat.

La séance est levee à minuit et quart.

LE BILL DE LA CITE

QUEBEC, 21—Le bill de la Cite de Montreal a été de nouveau discute hier en comite. L'echevin Prefontaine, M. Hockmeyer, greffier de la cite et M. Henri Bourassa, representant la ville de Montreal, M. J. E. Robidoux, M. P.P., W. W. Ogilvie, Henry Hamilton, A. E. Hamilton et R. Benny etaient presents pour demander que la rue Notre Dame Ouest fut elargie de 66 pieds, et l'honorable James McShane, Son Honneur le juge Barry, Owen McGarvey, J. Evans, J. H. Wilson, J. Millers et Hollis Stacey demandent que l'elargissement soit de 50 pieds, MM. C. A. Corneiller et Achille Carrier ont parle en faveur de l'elargissement de 50 pieds.

M. Shorey s'est plaint que quarante de ses fenetres seraient enlevees et que sa place d'affaires, qui est deja assez petite, serait trop restreinte pour son commerce. M. Ogilvie dit qu'avant de batir l'Hotel Balmoral il se fit donner l'alignement de la rue par l'inspecteur de la cite et on lui a dit que s'il construisait au dela de cette ligne il le ferait à ses risques et perils.

Quelques autres proprietaires ont risque et maintenant ils s'opposent à l'elargissement. Si on maintenait la vieille ligne le Balmoral se trouverait à vingt deux pieds du trottoir et quelques vitrines du magasin se trouveraient cachées dans un coin, ce qui en deprecierait la valeur. Il ne placera plus un seul rentin dans la rue jusqu'a ce qu'elle soit elargie.

M. Ottivie dit que l'autre délégation veut lui couper l'herbe sous le pied, mais elle va trouver chaussure à son pied.

M. Robidoux parla en faveur de l'elargissement de 80 pieds et M. Murphy demanda quelle serait la difference du cout entre l'elargissement de 50 et 80 pieds.

M. Robidoux répondit que ce ne serait qu'une bagatelle, d'apres le rapport de M. St. George.

M. Cornellier dit que, d'après les estimations de M. J. L. Vanier, C. C. de Montreal, 50 pieds coûteraient $87,40 et 60 pieds $42,520, une difference de $36,040.

M. Robidoux dit que cette opposition etait faite par des gens qui avaient enfreint la loi et voulaient maintenant se rechapper.

M. Shorey presenta deux requetes en faveur de l'elargissement, une des occupants et l'autre des proprietaires.

Cette dernière était signee par la majorite des proprietaires representant en valeur $610,000 sur un total de $1,111,100.

M. McShane demande qui a fait cette evaluation. M. Robidoux répond que c'est la corporation.

Alors, répond M. McShane, je ne donnerais pas un centin pour cette évaluation.

M. Robidoux dit que la corporation a adopte le projet d'elargissement de 60 pieds par un vote de 20 contre 8.

M. McShane dit que tous les échevins sont maintenant prêts à voter contre. Il represente le peuple. La corporation agit d'une maniere offensive envers les pauvres citoyens qui ont gagne leurs batisses a la sueur de leur front.

Elle adopte des reglements pour la compagnie des chars urbains et celle du gaz mais ne protege pas le pauvre citoyen. Il est lui-meme proprietaire sur cette rue d'une maison qu'il serait ruine. M. Ogilvie, age aussi dans ses propres interets, obtient de Laurent.

M. Ogilvie—Je m'objecte.

M. McShane—Combien de milliers de piastres donnez vous aux pauvres?

M. Ogilvie—Plus que vous ne donnez de centins.

M. McShane—Ne m'interrompez pas.

M. Ogilvie—Alors, ne vous adressez pas à moi personnellement.

M. McShane dit que la Corporation payait peu ou rien du tout pour ses proprietes et le pauvre citoyen etait vole et ruine. Il se presentera devant le conseil et obtiendra une majorite.

M. Roy, avocat de la cite, dit que l'elargissement projete etait sur des terrains publics et pour des interets personnels.

Tel etait le but lorsque le plan fut homologue il y a quinze ans. M. Ogilvie et plusieurs autres proprietaires ont profite de cette amelioration et la corporation ne pouvait maintenant manquer à sa parole envers eux. La Cie a cete d'apres la loi, investie du plein pouvoir et sa bonne foi etait engagee. Il dit que l'indemnite accordee avait toujours ete suffisante. Il est autoris de voir de l'opposition de la part de riches proprietaires. Le comite s'est alors ajourne.

DERNIERES NOUVELLES

CANADA

La législature du Manitoba

WINNIPEG, 21—Il est evident que le gouvernement va voir son opposition grandir, MM. Split, Ouaills et Wood manifestant des tendances à l'independance.

Cette après-midi, M. Ouaills a demandé si c'etait l'intention du gouvernement de faire connaitre sa politique sur la question du chemin de fer de Winnipeg et baie d'Hudson.

Le premier ministre a répondu que le gouvernement ferait connaitre sa politique dans quelques jours.

Colonisation

—A une assemblee des colons du sud-ouest du Manitoba, qui aura lieu le 13 mars prochain, il sera propose une resolution aux fins de faire donner cent soixante acres aux colons, au lieu de quatre vingts acres.

Gabriel Dumont

—Gabriel Dumont est arrivé à Neche, Dakota, et il doit visiter Winnipeg dans quelque temps.

Incendies

—Le feu a detruit le magasin de papeterie M. Ugrow, à Neepawa à deux quatre heures. Le fonds de commerce etait assure dans son plein montant.

—Le feu a aussi detruit les residences de MM. W. D. Rutton et Geo. Young à Manitou. Les effets ont ete sauves.

Aide à l'Université

—Une deputation a demandé au gouvernement local un credit pour l'Université provinciale, pour aider au choix et à la jouissance de cent cinquante mille acres de terre octroyees à l'Universite par le gouvernement federal.

La deputation a aussi demande une augmentation de la subvention annuelle accordee à l'universite, laquelle n'est actuellement que de $2,000.

Mme Albani

OTTAWA, 21—Le deuxieme concert de Mme Albani a ete donne à la salle d'opera hier soir. L'affluence etait la plus considerable qu'on ait jamais vue à ce theatre. La recette a ete de $2,000.

Ce soir un grand dîner a été donné à Rideau Hall en l'honneur de la diva.

ETATS-UNIS

Pour les Samoa

WASHINGTON, 21—Le secretaire Whitney a annonce aujourd'hui un contrat de 3½ mille tonnes de charbon, avec des marchands de New-York, pour les vaisseaux americains envoyes à Apia, aux Samoa.

EUROPE

Naufrage

LONDRES, 21—Un vapeur de la malle espagnol, l'"Isle de Cuba," faisant le service entre l'Espagne et Cuba, a fait naufrage non loin de Corunna, et a été totalement perdu. Tous les officiers, les hommes d'equipage et les passagers ont été sauves.

Une alliance

BERLIN, 21—Le prince Charles de Suede fera visite à l'empereur au commencement de mars. On dit qu'il vient pour etre fiancé à la princesse Victoria.

Le cabinet formé

PARIS, 21, minuit—Le president Carnot a publié aujourd'hui un decret annonçant la formation d'un nouveau cabinet, qui est ainsi constitue: M. Tirard, premier ministre et ministre du commerce; M. de Freycinet, ministre de la guerre; M. Constant, ministre de l'interieur; M. Rouvier, ministre des finances; M. de Fallieres, ministre de l'instruction; M. Thevenet, ministre de la justice; M. Faye, ministre de l'agriculture; l'amiral Jaureal, ministre de la marine; le baron de Courcel, ministre des affaires etrangeres.

Bien que le choix des nouveaux ministres ne plaise à tous les groupes, le sentiment general est que la crise actuelle est immanquablement terminee.

Le parlement anglais—Discours du trône

LONDRES, 21—Le parlement s'est de nouveau reuni aujourd'hui. Voici un resume du discours du trône qui a été lu par la commission:

Depuis la dernière session du parlement, rien n'est arrivé pour porter atteinte aux relations cordiales avec les puissances etrangères. Les operations des troupes anglaises en Egypte et dans le Thibet ont été couronnees de succes.

J'ai consenti à avoir une conference avec l'Allemagne et les Etats-Unis à Berlin au sujet des affaires de Samoa. Il est necessaire d'augmenter les estimes pour la défense nationale par suite de l'action des puissances europeennes. Des bills seront presentes pour organiser une legislature locale pour le pays de Galles et une autre en Ecosse.

Des mesures seront proposees pour developper les ressources de l'Irlande et pour amender la procedure des differents tribunaux, qui ont trait à la propriete foncière en Irlande. Les lois recentes y retablissent la confiance et ont des resultats salutaires; il est necessaire de faire une loi pour l'accomplissement des conditions relatives au bonus sur le sucre et pour la conversion du trois pour cent. Le mecanisme de l'or a aussi besoin d'être regularise par une loi.

Des bills concernant les universites de l'Ecosse seront presentes, ainsi que sur la responsabilite des patrons envers leurs ouvriers en cas d'accidents, pour etablir un departement d'agriculture, pour diminuer le cout des transports de terrains et reformer les abus dans les compagnies à fonds social.

En terminant, la reine implore les benedictions du ciel sur les travaux du parlement.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

COLONNE CARSLEY.

Vendredi, 22 Février 1889

RAPPORT DE LA TEMPERATURE

VENDREDI, 22 FEV. 1889, 11 a.m.

BUREAU METEOROLOGIQUE, TORONTO. Spécial à S. CARSLEY. PROBABILITES POUR LES PROCHAINES 24 HEURES. Lacs et haut du St-Laurent—Du lac Saint Pierre à la Baie de Quinte.

Vents du sud-est; temps beau avec température un peu plus haute.

S. CARSLEY

COTON BLANC
COTON BLANC

C'est le temps d'acheter du coton pendant que les prix sont de 4c, 5c, 7c, et 8c la verge.

COTON BLANC
COTON BLANC

Pour nos vêtements d'enfants, un vaste assortiment de coton une verge de largeur, 7½c, 8c, 9c, 10c et 11c la verge.

S. CARSLEY

COTON BLANC
COTON BLANC

Pour vêtements de dames fabriques anglaise, canadienne et americaine, venant des meilleurs fabricants, pas besoin d'etre prepare, variant de 11c à 15c la verge.

COTON BLANC
COTON BLANC

Pour robes de nuit pour hommes, uni et croise double et simple largeur de 15c à 20c la verge.

S. CARSLEY

Pour des bons marches en marchandises de toile allez chez S. Carsley. Toutes sortes de marchandises de toile se vendant au-dessous de la valeur.

COTON BLANC POUR DRAPS
COTON BLANC POUR DRAPS

Pour lits simples, croise, uni croisé, meilleure qualite jamais pour lits doubles, uni et croise, 2½ verges, 2½, 2¾ et 3 verges de largeur.

COTON JAUNE POUR DRAPS
COTON JAUNE POUR DRAPS

Uni et croisé pour lits simples et doubles, meilleures fabriques, toujours en mains.

S. CARSLEY

COTON A CHEMISES OXFORD
COTON A CHEMISES OXFORD

On vient de recevoir pour chemises du printemps un assortiment tres choisi des meilleures fabriques anglaises, belles couleurs, beaux patrons.

GIMGANS POUR TABLIERS
GIMGANS POUR TABLIERS

Patrons choisis et belles couleurs, de 6½c à 7½c la verge.

S. CARSLEY

Flanelle pour chemises d'hommes chez S. Carsley, grande variete de patrons.

DEPARTEMENT DES RIDEAUX

PORTIERES TAPESTRY
PORTIERES CHENILLE
PORTIERES PELUCHE
PORTIERES SOIE FILEE
PORTIERES SOIE BRUTE

RIDEAUX TAPESTRY
RIDEAUX CHENILLE
RIDEAUX PELUCHE
RIDEAUX SOIE FILEE
RIDEAUX SOIE BRUTE

L'assortiment le plus vaste et le mieux assorti et le plus complet qui ait jamais été exposé. Prix très bas, variant de $11.75 la paire.

S. CARSLEY

RIDEAUX DE DENTELLES

DENTELLE Nottingham blanche
DENTELLE Nottingham de couleur
DENTELLE Appliquée Suisse
DENTELLE Tambour Suisse
DENTELLE de Bruxelles
DENTELLE Antique
DENTELLE Empire d'Art
DENTELLE pour irlandais
DENTELLE Maures

Lignes elegantes de toutes les dentelles ci-dessus pour rideaux, prêtes à être exposees et marquées à des prix extrêmement bas.

S. CARSLEY

MOUSSELINE D'ART
MOUSSELINE D'ART

SOIES CHINOISES ET JAPONAISES
SOIES CHINOISES ET JAPONAISES

Vaste assortiment des marchandises ci-dessus en couleurs nouvelles et magnifiques pour rideaux et ouvrages de fantaisie

S. CARSLEY

COUSSINS EN DUVET
COUSSINS EN DUVET

Nouveau et splendide assortiment de coussins en duvet à des prix excessivement bas.

S. CARSLEY

FIL DE COTTON DE CLAPPERTON

Le fil à coudre de Clapperton est supérieur à celui de toutes les autres fabriques; il est exempt de nœuds, doux, bien fini, et de tout une longueur aucun autre ne lui est egal pour coudre à la main ou à machine.

SOIE A COUDRE CORTICELLI

La soie à coudre Corticelli qui a paru dernierement sur le marche Canadien est beaucoup appreciee par tous ceux qui en ont fait l'essai et tiendra bientot ce premier rang parmi toutes les soies à coudre du jour.

Aussi la soie à tricoter Florence est sans egal pour sa superiorite.

S. CARSLEY.

Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777

RUE NOTRE-DAME MONTREAL

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

LITTERATURE

A

PRIX REDUITS

Les Bleuets de l'Artois, par Almeras 60c
La Comtesse de Meurtrier, par Olivier des Armoises 40
La Dame Guerriere, par Auderal 1.00
L'Autre des Deux, par Gaboriau 60
Rapports, par le même 55c
Le Crime de Malaterne, par Ch. Buet 60c
La Comtesse Irene, par Mme Bourdon 40c
La grande Vie, par Paul Perrier 40c
La Vengeance d'Hervé, par le même 40c
La Tour de Sauvabelin, par H. des Tournelles 40c
Fleurs du Mal, par Baudelaire 40c
Les Fleurs d'un Sacristain, par J. Lemaître 40c
Le Chevalier de Pardaillan, par A. de Lorde 40c
Le même 40c
Les Chevaliers d'Autrefois, par Le Prevost 40c
Le Pere aux Rognons, par Haraucourt 40c
Les Jours Sanglants, par Marcel 40c
Le Roman d'un Prince, par le même 40c
Les Fleurs du Bagne, par Pierre Mortier 40c
Le Capitaine aux Mains Rouges, par de Nateri 40c
Les Fleurs de la Plume, par le même 40c
Les Heures de la Vie, par le même 40c
Le Roman de la Femme, par le même 40c
Le Poete de la Horde, par le même 40c
Le Roman du Caporal, par le même 40c
Le Roi des Gueux, par Pierre 40c
Le Bouquet de Violettes, par Pessard 40c
Le Roman d'un Journaliste, par le même 40c
Le Lion de Rochefort, par le même 40c
Le Livre de Poche, par Pascal 25c
Complet du Monde par les Juifs, par Gougenot des Mousseaux 1.50

—CHEZ—

FABRE & GRAVEL

No 1619, Rue Notre Dame

TAPISSERIES

ASSORTIMENT D'AUTOMNE DES PLUS COMPLETS ET DES MIEUX A CHOISIR CHEZ

L. N. DENIS

—PEINTRE DE—

Maisons, Enseignes et Tapisseur, Blanchisseur, Etc.

299 RUE SAINT-LAURENT

Avec un grand assortiment de papiers muraux de 20c la verge, fenêtres, fermentures, etc.

MUCILAGE
—DE—
AULD

En vente chez les
LIBRAIRES,
EPICIERS,
&c., &c.

—FABRIQUE—
759, rue CRAIG

GIBB & CIE

Nouveautés en Vêtements et Mercerie

SOLLICITENT UNE VISITE

LES

MARDES QU'IL VOUS FAUT

J. G. KENNEDY & CIE

Nous défions la compétition

Toutes nos marchandises, sans exception, seront vendues à des prix qui défieront toute compétition. Nous avons une grande variété d'articles spéciaux pour la saison, que nous offrons à des prix qui défient toute concurrence. Nous invitons le public à venir examiner nos marchandises et nos prix, sans aucune obligation d'acheter.

Pardessus d'Hiver

actuellement coupés et dans les dernières modes.

Pardessus pour enfants

Nouvel et bel assortiment.

Ne manquez pas de les voir

Nouveaux patrons nouvelles étoffes et bas prix.

Entrez chez nous

ainsi d'ordinaire ailleurs. Nous n'avons aucun employé qui ne parle français.

J. C. KENNEDY & CIE

31, rue Saint-Laurent, 31

Couvertes grises et Blanches pure laine

Toutes epaisseurs et toutes qualites.

Couvertes a chevaux, flanelles grises, flanelles de la cite de Welsh, nouveautés, comptoir pour dames, mouchoirs et cols, bas pour hommes, dames et enfants, gants de toutes sortes, pour hommes, dames et enfants de toutes qualites au

Grand Magasin de Gants de Kid Français

ETABLI EN 1867

THOMAS MUSSEN

1651 1653 et 1655 Rue Notre-Dame

Nouveautés, Tapis Prefects, Linoleums, Etc. en gros et en detail.

Beaux Meubles

Les vendues du jour de la cour, ces jours derniers, ont été le moins critiques, mais les critiques n'ont pas été entièrement injustes, car notre assortissement de meubles est le plus complet, tant pour les prix que pour la qualité, et que nos assortissements de tapis, de rideaux et de literie sont au-dessus de tout ce qui a été vu jusqu'à présent dans la province de Québec. Nos meubles fabriqués dans nos propres ateliers sont reconnus pour les meilleurs et les plus solides. Nos meubles de salon, chambre, bibliothèque et salle à manger sont reconnus pour les meilleurs et les plus élégants. Nos marchandises sont toujours les plus nouvelles et les plus chères que nous offrons—vu leur excellente qualité—et sont fort nouvelles ventes nos prix. Venez cette semaine et encore cette semaine, afin que le commerce en ait la primeur. Une visite pour examiner nos prix et la qualité de nos meubles convaincra tout le monde que nous avons raison de dire que notre établissement de meubles gots et de fantaisie et que celui de nos concurrents ne sont pas égales dans le Canada, ou aucune autre maison.

OWEN McGARVEY & FILS

Les plus anciens marchands de meubles, occupent une place importante.

1849, 1851 et 1853 rue Notre-Dame

Coin de la rue St-Gabriel

AVIS AU PUBLIC

Pendant toute la durée de l'Exposition Universelle de 1889, ceux de nos lecteurs qui se rendront à Paris et voudront être constamment au courant de nouvelles du jour, pourront lire tous les journaux canadiens de leur choix, en s'adressant à MM. AMBLER, PRINCE & Co., 30, rue Lafayette, PARIS.

Les correspondances pourront leur être adressées chez MM. AMBLER, PRINCE & Co., leur contenu pendant les heures de leur ouverture.

MM. AMBLER, PRINCE & Co. Négociants commissionnaires, mettront en outre, sur demande et sans la dépense de frais de poste, toutes les informations et avis concernant l'Exposition.

HOTEL BALMORAL

MONTREAL

Nouvelle direction

Le soussigné a, en prenant la direction de cet hôtel, eu pour but d'en faire un hôtel de premier ordre, offrant aux voyageurs tout le confort et toutes les facilités désirables. Il espère donc recevoir sa part de patronage.

S. V. WOODRUFF, Gérant.

JAMES COOPER

IMPORTATEURS DE

Rails d'acier, plaques d'attache, crous de Rails, Fiches, etc.

AGENT POUR

Chas. Cammell & Co., Ltd., Usines de fer, Ciseaux d'acier Sheffield, Angleterre. Rails d'acier.

John Henry Andrew & Co., Fonderie à acier Toledo, Sheffield, Angleterre.

Ingersoll, Rock Drill Co., Fabricants de Perce roc, compresseurs à air et machineries en general pour mines et carrieres.

Ontario Wire Fencing Co., Treillis pour clôture.

Dominion Wire Rope Co., Cable en acier pour ascenseur, transmission de pouvoir, grues de vaisseau, etc.

Patent Elbow Co., Fabricants de coudes d'un seul morceau.

No 204

Rue Saint-Jacques

Boite 1942, P. O.

Telephone 20

MASSY, HOWARD & MAZE

Ingenieurs Civils et Entrepreneurs

181—RUE SAINT-JACQUES—181

Agents pour les machines à battre Massey-Harris, Toronto, Ont.

Gérant B. Massey, I.C.
Secrétaire Howard, C.E.
Ingénieur A. F. Maze, C.E.

Telephone No 497 Boite aux lettres No 1077

Relieure Commerciale et de Goût

Pliage, Perforage, Numerotage, etc

Executées avec soin, promptitude et à bas prix, chez

J. N. LAMARCHE

—RELIEUR—

No 11, rue Saint-Vincent, entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame

MACHINES A VENDRE

Une machine automatique à coudre, avec tous les derniers perfectionnements, marche facilement et sans bruit, fait le point de chaînette, le point de navette, le point de piqûre, le point de feston, le point de reprise, le point de boutonnière, le point de ravaudage, le point de broderie, le point de surjet, le point de couture plate, le point de couture ordinaire, le point de couture double, le point de couture élastique, le point de couture à rebords, le point de couture à rebords double, le point de couture à rebords triple, le point de couture à rebords quadruple, le point de couture à rebords quintuple, le point de couture à rebords sextuple, le point de couture à rebords septuple, le point de couture à rebords octuple, le point de couture à rebords nonuple, le point de couture à rebords décuple, le point de couture à rebords undécuple, le point de couture à rebords duodécuple, le point de couture à rebords tredécuple, le point de couture à rebords quattuordécuple, le point de couture à rebords quindécuple, le point de couture à rebords sexdécuple, le point de couture à rebords septendécuple, le point de couture à rebords octodécuple, le point de couture à rebords novemdécuple, le point de couture à rebords vigésuple, le point de couture à rebords trigésuple, le point de couture à rebords quadragésuple, le point de couture à rebords quinquagésuple, le point de couture à rebords sexagésuple, le point de couture à rebords septuagésuple, le point de couture à rebords octogésuple, le point de couture à rebords nonagésuple, le point de couture à rebords centésuple, le point de couture à rebords ducentésuple, le point de couture à rebords tricentésuple, le point de couture à rebords quadringentésuple, le point de couture à rebords quingentésuple, le point de couture à rebords sexcentésuple, le point de couture à rebords septingentésuple, le point de couture à rebords octingentésuple, le point de couture à rebords nongentésuple, le point de couture à rebords millésuple, le point de couture à rebords bimillésuple, le point de couture à rebords trimillésuple, le point de couture à rebords quadrimillésuple, le point de couture à rebords quinquemillésuple, le point de couture à rebords sexmillésuple, le point de couture à rebords septmillésuple, le point de couture à rebords octomillésuple, le point de couture à rebords nonmillésuple, le point de couture à rebords centmillésuple, le point de couture à rebords ducentmillésuple, le point de couture à rebords tricentmillésuple, le point de couture à rebords quadringentmillésuple, le point de couture à rebords quingentmillésuple, le point de couture à rebords sexcentmillésuple, le point de couture à rebords septingentmillésuple, le point de couture à rebords octingentmillésuple, le point de couture à rebords nongentmillésuple, le point de couture à rebords millemillésuple, le point de couture à rebords bimillemillésuple, le point de couture à rebords trimillemillésuple, le point de couture à rebords quadrimillemillésuple, le point de couture à rebords quinquemillemillésuple, le point de couture à rebords sexmillemillésuple, le point de couture à rebords septmillemillésuple, le point de couture à rebords octomillemillésuple, le point de couture à rebords nonmillemillésuple, le point de couture à rebords centmillemillésuple, le point de couture à rebords ducentmillemillésuple, le point de couture à rebords tricentmillemillésuple, le point de couture à rebords quadringentmillemillésuple, le point de couture à rebords quingentmillemillésuple, le point de couture à rebords sexcentmillemillésuple, le point de couture à rebords septingentmillemillésuple, le point de couture à rebords octingentmillemillésuple, le point de couture à rebords nongentmillemillésuple, le point de couture à rebords millemillemillésuple, le point de couture à rebords bimillemillemillésuple, le point de couture à rebords trimillemillemillésuple, le point de couture à rebords quadrimillemillemillésuple, le point de couture à rebords quinquemillemillemillésuple, le point de couture à rebords sexmillemillemillésuple, le point de couture à rebords septmillemillemillésuple, le point de couture à rebords octomillemillemillésuple, le point de couture à rebords nonmillemillemillésuple, le point de couture à rebords centmillemillemillésuple, le point de couture à rebords ducentmillemillemillésuple, le point de couture à rebords tricentmillemillemillésuple, le point de couture à rebords quadringentmillemillemillésuple, le point de couture à rebords quingentmillemillemillésuple, le point de couture à rebords sexcentmillem

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit: "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit: "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix $1, six flacons, $5.

DR. FOWLER'S
EXT: OF WILD STRAWBERRY
CURES
CHOLERA
Cholera Morbus
COLIC
CRAMPS
DIARRHŒA
DYSENTERY
AND ALL SUMMER COMPLAINTS AND FLUXES OF THE BOWELS IT IS SAFE AND RELIABLE FOR CHILDREN OR ADULTS.

THE COOK'S FRIEND
BAKING POWDER.

OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881; Médaille de bronze obtenue à Toronto en 1886, à Montréal en 1881.

Elle est composée d'ingrédients tels qu'on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un ARTICLE TRES-UTILE DANS TOUT MENAGE ET AUQUEL ON PEUT ACCORDER TOUTE CONFIANCE. Manufacturée seulement par le propriétaire de la marque de commerce

En vente chez tous les Marchands respectables.

VOICI VOTRE VERITABLE SAUVEUR

M. A. RACICOT, demeurant autrefois sur la rue St. Laurent, maintenant sur la rue Craig, No. 338, bout vis-à-vis le milieu du Carré Vigor.

C'est là où l'on se rend en foule pour se procurer ces célèbres Remèdes Sauvages, dont il est le seul inventeur, sachant par les grands succès qu'ils obtiennent journellement dans la guérison radicale de la dyspepsie, Maladie de Foie, Mal de Dos, Indigestion, Constipation, Jaunisse, Nervosité, Rhumatismes, Boutons, Dartres de toutes sortes, Bile, Erysipèle, Hydropisie, Asthme, Bronchites, Catarrhe, Faiblesse, Mal de Matrice, Beau Mal, Maladies nerveuses, Inflammations quelconques, Mal d'Yeux, d'Oreilles, Enchement de mal, Coupes, Chancres, Tumeurs, Panaris, Hernie, "Crevures" Diabète Sucrée, Migraine, Diarrhée, Choléra, Maladies Vénériennes et une quantité d'autres maux dont sont frappés l'humanité souffrante. Ecrivez-nous les uns aux autres.

OUVERT: de 8 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir. N'oubliez pas l'adresse,

A. RACICOT, herboriste,
338 rue Craig vis-à-vis le milieu du Carré Vigor, la seule maison où il y a une galerie.

CERTIFICAT.—Les plus célèbres médecins, après avoir soigné de leur mieux pour la maladie du foie, le mal des reins, la dyspepsie, la bronchite, le catarrhe et la faiblesse, n'avaient confiance à monsieur. Ainsi, je conseille à faire usage des célèbres Remèdes Sauvages de M. A. Racicot qui demeure maintenant sur la rue Craig, tout vis-à-vis le milieu du Carré Vigor, et je fus complètement guéri. Tous ceux qui tenteront la seront sûre de n'être pas trompés.

LEONIDE DESCHAMPS,
Cordonnier, Hochelaga.
40—6

VIN
DE CHASSAING
DIGESTIONS DIFFICILES
MAUX D'ESTOMAC
PERTE DE L'APPETIT
DES FORCES, etc.
PARIS, 6, avenue Victoria, 6, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

VER SOLITAIRE
Tête du ver exposée
en 2 heures par les
Globules Secretan
PHARMACIEN LAUREAT MEDAILLE
Le seul remède infaillible et inoffensif
ADOPTÉ dans les HOPITAUX de PARIS
NOTA.—Le grand succès des Globules de Secretan a fait surgir quelques mauvais produits similaires qu'il faut éviter avec le plus grand soin.
Dépôt général, 52, rue Bonaparte, PARIS
A Montréal: LAVIOLETTE et NELSON.

FEUILLETON

E JEN !

X — *Suite*

Ce fut Benmô qui le tira de cette longue prostration. L'aubergiste vint jusqu'au guichet, remarqua tout haut qu'André n'avait pas touché aux provisions déposées dans la chambre et lui conseilla philosophiquement de ne pas se laisser mourir de faim. Puis il lui souhaita le bonsoir et se retira sans qu'André eût répondu un mot.

Mais quand il fut parti, le jeune homme se releva. Sa fatigue physique égalait presque sa lassitude morale. La nature reprit ses droits, il avança la main vers le pain déposé sur la table ; il mangea, il but quelques gorgées de vin ; puis il se remit à arpenter sa chambre, dans des ténèbres qu'un pâle rayon de lune, interceptè par les grilleages, ne parvenait pas à dissiper.

C'était l'heure où, la veille au soir, il était sorti de la chambre de sa mère, après qu'elle l'eut tenu longtemps embrassé. Ce souvenir l'attendrit, il lui sembla que, dans son malheur, il retrouvait cette étreinte maternelle, qu'une pensée l'enveloppait, qu'une prière planait sur lui. Il se laissa glisser à genoux au pied du mauvais lit de camp, et il jeta vers Dieu un long cri de détresse.

Quand il se releva, il s'étendit sur le lit et voulut essayer de penser encore à tout ce qui lui était arrivé dans cette journée. Mais l'épuisement de ses forces eut raison de lui. Malgré ses souffrances et ses inquiétudes, il fut pris d'un assoupissement ; ses facultés s'engourdirent ; ses membres s'allongèrent ; sa tête retomba sur son bras et, par une faveur du ciel que les malheureux apprécient plus que d'autres André Dienyi s'endormit et oublia son angoisse pour un peu de temps.

Quand il s'éveilla, le lendemain matin, il entendit le bruit que faisaient les tziganes dans la forêt. Il lui arrivait confusément, mais assez fort cependant pour faire naître en lui un peu d'espoir. Parfois quand les voix se rapprochaient, il poussait des cris, il essayait d'attirer l'attention.

Mais tous ses efforts étaient inutiles : la profondeur du sous-sol dans lequel il était enfermé et l'élévation du terrier, devant la fenêtre, suffisaient amplement pour neutraliser ses appels.

Toute la journée se passa ainsi, dans des alternatives d'espérance et de déception. Vers midi, le soleil avait pénétré jusqu'à André ; ses rayons papillotaient dans les mailles du grillage et glissaient en longs filets sur le sol de la chambre. Mais cette belle lumière ne dura pas longtemps. Elle pâlit, elle disparut, et le jour lui-même se retira de bonne heure. Il faisait sombre dans le cachot bien avant le coucher du soleil.

Peu après cessa le bruit des danses tziganes, ce rire impitoyable qui, depuis le matin, avait retenti sur sa douleur. Tout rentra dans le silence. C'en était fait. Les troupes devaient être sur le point de partir. Le complot tramé contre lui avait pleinement réussi.

Un sanglot souleva sa poitrine. Son corps abattu, alourdi, supportant le poids de ses souffrances morales, était devenu douloureux. André s'étendit sur son lit ; une sorte d'insensibilité physique s'empara de lui ; une torpeur morale lui enleva pendant quelques instants la jouissance de ses facultés.

Pendant qu'il était en cet état, des sons d'une douceur pénétrante arrivèrent à son oreille et se glissèrent en son âme comme une eau pure qui tiède goutte à goutte. Il crut d'abord à un songe et se releva sur son coude pour reprendre possession de lui-même. Mais la voix mystérieuse continua de parler.

C'était celle d'un violon qui chantait, dans les vapeurs du soir.

André se releva et se dirigea vers la fenêtre d'où lui semblait venir cette musique. Devant lui, sur le haut du terrier, il aperçut un homme qui lui tournait le dos et qui jouait avec une passion tendre et profonde. Il le distinguait mal, mais il crut cependant reconnaître les longs cheveux d'un tzigane. Il retint son souffle et écouta.

Le musicien se croyait bien seul et se laissait aller à toute la richesse de son inspiration. Tantôt les notes se pressaient en hâte sous ses doigts, comme des flots, comme des pensées brûlantes, tantôt elles planaient lentement. Parfois des élans de jeunesse lançaient un cri d'amour, une phrase exquise, chargée de folles tendresses qui venaient expirer sans transition dans des notes basses exprimant la douleur. Des accords audacieux agaçaient l'oreille, tenaient les nerfs et s'entr'ouvraient en molles harmonies. Tout passait, tout vibrait dans ce rêve : il y avait du feu et des torrents, des vues de ciel bleu et des horizons désolés, il y avait surtout beaucoup d'amour et beaucoup de souffrance qui remuaient profondément l'âme humaine.

Tout à coup, l'artiste cessa d'improviser et attaqua une marche. André frémit ; une joie intense, irraisonnée le prit subitement, il venait de reconnaître l'air favori de la bande de Pacarius, celui que tout fils il lui avait entendu jouer à Dienyi ou à Bangor. C'était une fugue hardie, d'une diction difficile et savante, mais dans laquelle le jeune tzigane excellait.

A son coup d'archet, André le reconnut et, avec l'ardeur d'un désespéré, il cria de toutes ses forces :

—Pacarius !... Pacarius !...

Le tzigane se leva subitement et regarda autour de lui. Il ne vit rien. Les feuilles des arbres s'agitaient à ses pieds, l'auberge était silencieuse ; aucune fenêtre ne donnait de ce côté, si ce n'est le soupirail derrière lequel André était invisible.

—Pacarius ! répéta la voix.

Le jeune chef sembla prendre une résolution. Il était sûr que ses oreilles ne le trompaient pas ; mais comme ses yeux étaient impuissants, il voulut éclaircir le mystère et descendit vers l'auberge.

André fit un mouvement ; il essaya de crier une phrase explicative, mais elle ne parvint pas à Pacarius qui marchait du côté de la maison.

Benmô était, comme d'ordinaire, assis devant sa porte pendant que sa femme travaillait. Pacarius alla vers lui :

—Est-ce toi qui m'as appelé ?

—Non. Pourquoi cela ?

—Parce que j'ai entendu prononcer mon nom. Quelqu'un a crié vers moi ; j'en suis sûr.

—Tu te seras trompé, car il n'y a personne maintenant dans la forêt.

—Comment le sais-tu ?

—J'ai vu tout le monde partir.

—Mais, chez toi, insista Pacarius, n'aurais-tu pas un hôte ?

—Non, dit froidement Benmô.

Le Tzigane le regarda fixement.

—Benmô, on m'a appelé. La voix sortait d'ici.

—Bah ! il est si facile de se faire illusion.

Pacarius savait que l'aubergiste avait certaines relations avec les " betyars ", et leur rendait parfois le service de garder leurs captures.

—Tu essayes de me tromper. Je jurerais que tu as un hôte... ou peut-être un prisonnier

—Qu'est-ce que cela te fait ? dit l'aubergiste.

—S'il m'appelle, c'est qu'il me connaît, et j'ai intérêt à savoir son nom.

—Eh bien ! oui, reprit Benmô avec un mouvement d'épaules, j'ai un prisonnier ; mais il ne peut t'intéresser en rien. Ce qui le concerne passe bien au-dessus de ta tête... et de la mienne.

—Oh ! oh ! répondit Pacarius... et tu l'as arrêté ?

—Je n'ai pas agi par moi-même, c'est une mission dont on m'a chargé. Il paraît qu'il y a des raisons d'État là-dessous... puisque c'est un soldat...

—Un soldat !

—Oui, un capitaine de honvèds. Il a belle mine, ma foi.

Les yeux de Pacarius brillèrent. Une lumière se fit dans son esprit.

—Son nom ? dit-il brusquement.

—A quoi bon ? cela ne t'apprendra rien.

—Je tiens à le savoir.

—En quoi le baron Diennyi peut-il t'intéresser ?

Pacarius se redressa ; la colère et l'indignation allumèrent sa physionomie ; une résolution soudaine se manifesta dans son geste.

—Le baron Diennyi, l'homme, qu'as-tu fait là ? Mène-moi vers lui au plus vite sans perdre une minute. Je veux le voir à l'instant même.

—Pour cela, non, répondit Benmô d'un ton décidé. Tu en sais assez, toi en sais trop peut-être. Je ne ferai rien de plus.

Le Tzigane s'approcha tout près de Benmô et le regarda avec autorité.

—Je veux le voir et j'entends que tu me conduises de suite près de lui.

Pour toute réponse, l'aubergiste leva de nouveau les épaules.

Pacarius vit bien qu'il ne le déciderait pas aisément à lui accorder ce qu'il demandait. Il se résolut à user de tous les moyens qui étaient en son pouvoir.

Il recula d'un pas, entr'ouvrit son manteau et, faisant tourner le chaton de sa bague qu'il tenait cachée sous ses doigts, il tendit une main vers Benmô, en lui indiquant de l'autre le rubis qui étincelait.

Benmô, se leva. Ses yeux s'ouvrirent dans une expression de surprise ; ses bras retombèrent le long de son corps. Il fut un instant sans trouver de paroles ; puis il balbutia :

—Comment, c'est toi... c'est toi qui es...

—Oui, fit simplement Pacarius.

La réflexion succéda immédiatement à l'étonnement chez Benmô. Ses raisonnements étaient toujours simples. Il se demandait : Où est mon intérêt ? Et quand il avait élucidé cette question, il y conformait ses actes sans embarras. Sa conscience était un terrain vague que tous les passants pouvaient fouler à loisir. Or il était pour lui du plus haut intérêt d'être bien avec le vayvode tzigane. Il savait une cette dignité restait ordinairement secrète et qu'il fallait une circonstance grave pour qu'elle fut révélée. Lâche et faible comme il l'était, se livrant à tous ceux qui pouvaient servir sa fortune, il se courba devant le Tzigane :

—Je ne savais pas, fit-il.. C'est un grand honneur !..

Pacarius l'interrompit.

—Maintenant, conduis-moi vite à la prison.

—Je le voudrais bien.. Mais.. je n'ose pas y aller.

—Pourquoi donc ?

—Parce que le capitaine est furieux et que, s'il me voit j'ai tout à craindre de sa colère.

—Qu'il cela ne tienne ! Indique-moi l'endroit où tu l'as renfermé, et j'irai le trouver seul.

—Je l'avais pourtant bien soigné, continua Benmô d'un air doucereux. Je lui avais préparé un lit, un dîner, j'ai eu des égards pour lui ainsi qu'on me l'avait recommandé, et si son cheval n'était pas mort...

—Encore une fois dépêchons-nous ! s'écria Pacarius que ces lenteurs exaspéraient. Viens avec moi ou montre-moi le chemin.

—Mais s'il s'échappe ! dit encore Benmô.

—Sois tranquille. Je me charge de tout.

—Fais donc comme tu l'entends, reprit Benmo philosophiquement. Après tout, j'ai fait ce que j'ai pu, et le reste ne me regarde pas. Je dirai qu'il s'est sauvé malgré moi.

Il tira une grosse clef de sa poche et la tendit à Pacarius, en disant à sa femme d'accompagner le Tzigane jusqu'à la porte de la prison. Après quoi il se rendit prudemment dans une des cachettes de l'auberge.

Pacarius, conduit par l'hôtesse, traversa la salle d'entrée et le corridor.

—C'est là, lui dit la femme en indiquant la porte du cachot.

—Puis elle se retira vite, en longeant les murs d'un pas fuyant qu'on entendait à peine.

Le Tzigane était saisi d'émotion à la pensée qu'il allait délivrer André. André ! celui qu'aimait Irène ! Il devinait l'angoisse du jeune homme et tout en enfonçant la dans la serrure, d'un cri joyeux, il se fit reconnaître de lui.

—Prenez courage ! c'est moi ! c'est Pacarius !

—Dieu soit loué !

La clef grinça, mais n'ouvrit pas encore sous la main inexpérimentée du Tzigane.

—Hélas ! continua la voix d'André, il est trop tard tout est fini !

Il ajouta vivement :

—Avant tout, Pacarius, dis-moi quelle heure il est ?

—Près de six heures.

La porte roula sur ses gonds, et Pacarius se trouva devant André qui était debout et frémissant.

—Vous êtes libre, monsieur le baron.

André eût un tressaillement. Cette joie, succédant à une douleur intense, fit passer sur ses traits une contraction rapide, plus voisine encore de la souffrance que du plaisir. D'un geste charmant, plein de franchise et de vivacité, il tendit ses deux mains en avant :

—Merci, Pacarius ! lui dit-il.

Pacarius, ému, s'inclina. Alors André, oubliant volontairement la distance sociale qui les séparait, se pencha vers le Tzigane et l'embrassa.

Pacarius était troublé jusqu'au fond du cœur ; sa mélancolie habituelle fut éclairée comme d'un rayon. Ses yeux se remplirent de larmes et il murmura :

—Vous êtes bon, vous êtes généreux ! Pacarius vous sera dévoué toute sa vie !

Mais déjà André, revenu à une autre pensée, s'élançait hors du cachot et franchissait le corridor à grandes enjambées. Quand il arriva dehors, suivi de près par Pacarius, il remarqua avec douleur qu'il faisait déjà sombre. Il jeta les yeux autour de lui :

—Que faire ? se dit-il à mi-voix. Je n'ai plus de cheval, ce serait folie d'essayer...

(*A continuer*)

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria.
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore.
Quand elle fut plus grande, elle disait J'ai adoré.
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

Aux Vieilles Personnes !

Chez les personnes âgées le système nerveux est affaibli et il est absolument nécessaire de lui donner la force requise. Un de nos serviteurs de la profession médicale dira plus ou moins, en parlant de la domination des médicaments chez les vieillards, dit : Les douleurs variées, rhumatismales ou autres dont se plaignent souvent les vieillards et qui malheureusement troublent leur bien-être ne sont que la conséquence du mauvais état des nerfs. Cela parle de soi : le médicament qu'il faut aux personnes âgées est un tonique puissant pour les nerfs. Ces personnes souffrent de constipation, de dyspepsie, d'étourdissements, de diarrhée, d'indigestion, de rhumatismes, de lumbago, etc., etc.

Le Calcul Composé de Paine, ce fameux tonique pour les nerfs est presqu'un spécifique pour de tels désordres de l'économie, et par son grand pouvoir à régulariser les dérangements du foie, des intestins et des reins, il chasse tous les malaises particuliers au vieillage. Toutes les vieilles personnes trouvent que c'est un stimulant énergique qui donne appétit et facilite la digestion.

En vente chez les pharmaciens. $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00. Envoyez pour un journal de 8 pages où vous verrez plusieurs témoignages de la part de personnes nerveuses, obtenu et signé par beaucoup le Calcul Composé de Paine.

WELLS, RICHARDSON & CIE.,
MONTREAL, P. Q.

CARTER'S
LITTLE LIVER PILLS

Les Pilules de Carter sur le Foie
GUERISSENT

Le mal de tête nerveux ou bilieux, et soulagent tous les troubles résultant de l'état bilieux du système, tels que : Etourdissements, Nausées, Somnolences, Fatigue après les repas, Douleur dans le côté, etc. Quelque le plus grand succès ait été de guérir

LE MAL
DE TÊTE

Elles seraient encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie, mais heureusement que leurs bons effets ne s'arrêtent pas là, et ceux qui en feront une fois usage trouveront que les petites pilules et petites doses dans tant de cas, qu'ils ne voudront plus s'en passer à moins. Après tous le mal de tête

NERVEUX

ou bilieux, est le cauchemar de tant d'existences que n'est dans que nous vendons nos pilules. Nos pilules sont la seule remède qui d'autre n'en font rien.

Les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont très petites et très faciles à prendre. Une ou deux sont une dose. Elles purgent strictement végétales et n'irritent pas, leur action étant agréable à tous ceux qui en font usage. En fiole de 25cts. 5 pour $1. En vente par les pharmaciens partout, ou envoyé par la malle.

CARTER MEDECINE CO
NEW-YORK, E.-U.

GILLETT'S
POWDERED
LYE

RAPPELEZ-VOUS
— QUE LE —
LINIMENT DE SIMSON
A PRIS LE PREMIER RANG

Et que c'est la meilleure préparation jusqu'ici offerte au peuple du Canada pour le

SOULAGEMENT ET LA GUERISON
— DU —

Rhumatisme, de la Sciatique, de la Névralgie, du Catarrhe, des Coupures, des Entorses, des Enflures, des Verrues, des Coliques, de la Dyspepsie, de la Contraction des Muscles, du Mal de Reins, de la Diphthérie, du Mal de Gorge, du Mal de Pieds, des Cors, de l'Enflure aux jointures, etc.

Pour maladies des Chevaux, Enflures aux Jointures et autre maladies fréquentes chez ces animaux domestiques la préparation est sans rivale. Les certificats ne cessent d'arriver, constatant le bien que fait le

LINIMENT DE SIMSON
PREPARE PAR
BROWN BROS & CIE
— PHARMACIENS —
HALIFAX, N. E.

SIROP DU PRINCE DE GALLES
DE Mme HARWOOD

Ce sirop, qui est préparé d'après une prescription du célèbre Dr W. E. Bowman, ancien professeur du collège McGill, est bien le meilleur sirop pour les enfants contre les diarrhées, dissenteries, dentition difficile, le rhume, etc. Plusieurs des sirops en usage de nos jours des institutions mal remèdes de cette préparation et quoique ces sirops soient vendus bon marché il sont toujours trop cher, s'ils minent la santé de vos enfants. Essayez le SIROP DU PRINCE DE GALLES et venez nous présenter des certificats en grand nombre de parents nous remerciant d'avoir sauvé leurs enfants.

Prix 25cts la Bouteille

Le meilleur est le meilleur marché à n'importe quel prix. Vendu par les épiciers et les pharmaciens. C. D. MORIN, propriétaire, 338 rue Notre-Dame.

IMPERIAL
CREAM TARTAR
TRADE MARK
BAKING
POWDER

AU PUBLIC VOYAGEUR

Pour l'information des voyageurs et du public en général, nous donnons ci-dessous la liste des principaux hôtels du Canada. Le fait qu'on y reçoit *La Minerve* dans chacun de ces hôtels n'est pas sans importance pour les annonceurs et le commerce en général.

Acton Vale ..... Hôtel Richelieu
Athabaskaville ..... " Albion
Bebell ..... " Noyeux
Bebell Station ..... " Richelieu
Berthier ..... " Beaudoe
Berthier ..... Hôtel Guilmette
Berthier en Haut ..... Hôtel du Canada
Blue Bonnet ..... " Benard
Bord-a-Plouffe ..... Laval House
Boston ..... Tremont House
Boucherville ..... Hôtel Racicot
Boucherville ..... Restaurant Au
Beauharnois ..... " de Beauharnois
do ..... " Baron
do ..... St. Lawrence Hall
do ..... Hôtel du Peuple
do ..... " Commercial
Buckingham ..... Grand View Hote
Carillon ..... Hôtel Arbique
Chambly Bassin ..... " Bellevue
Chenneville ..... " Hay
Cornwall, Ont ..... " Albion
Coteau du Lac ..... " Commerciale
Coteau Landing ..... Travellers Hotel
Curran, Ont ..... Hotel Labelle
Detroit ..... Russell House
Dorval's Landing ..... Hôtel Dussault
Deschambault ..... Hôtel Paquin
Hamilton ..... Royal Hotel
Hull ..... Hotel Laberge
Hull ..... Hotel Cuillier
Joliette ..... Hotel Rivard
Jacksonville, Floride ..... " Windsor
Kamouraska ..... " Messier
L'Assomption ..... " Archambault
Laurentides (Saint-Lin) ..... " du Canada
Lachute ..... " Argenteuil
do ..... " Rodrigue
do ..... " Panet
Longue-Pointe ..... " Pepin
La rairie ..... " Dominion
do ..... " Montréal
do ..... " McNeil
do ..... Maison Robert
Louiseville ..... Hotel Frechette
La Baie ..... " Vigneau
La Patrie, P. Q. ..... " Gendreau
Geo Pharand, Ottawa Hotel, l'Orignal, Ont.
Hotel Langevin, Rockland, Ont.
Montreal—Hotel Windsor, Place Dominion, coin de la Place Dorchester.
do —Saint Lawrence Hall, 155 rue Saint-Jacques.
do —Hôtel Richelieu, 41 à 47 rue Saint-Vincent.
do — " Jacques Cartier, 21 Place Jacques Cartier.
do —Hôtel Lauzon, 1227 et 1229, rue Saint Laurent, quartier St-Jean Baptiste.
do — " Roy, 307 Dorchester
do — Bourdon, 91 Saint-André
do — Clement, 1256 rue Ontario
do — " B. A. Courtemanche, No 66 Chemin Papineau
do — " Lalonde, 36 Place Chaboillez
do — " Canada, rue Saint-Gabriel
do —Grand Pacific Hotel, 20 Barrack
do —Harry's Sample Room, coin Saint-Antoine et Inspecteurs
do —Restaurant A. Rosirigue, coin des rues Saint-Jacques et Richmond
do —Union House, 2397 Notre Dame.
do —Club Saint-Jacques, 831 Dorchester
New York ..... Fifth Avenue Hotel
do ..... French Hotel
Nicolet ..... Hôtel du Canada
Orleans, Ont ..... " Lauzon
Ottawa ..... " Alexandria
do ..... Restaurant Brunswick
do ..... do Legault
do ..... do Chatelain
do ..... do Hudon
do ..... do Morin
do ..... Russell House
Papineauville ..... Hôtel Côté
Piedmont, Qué ..... Hôtel Piedmont
Plaisance ..... Hotel Charlebois
do ..... Hotel Gravel
Pointe a Gatineau, P.Q. Hôtel Union
do ..... " Ferry
do ..... " Ottawa
Pont Viau ..... Hotel Marcotte
Philadelphie, Pa. ..... Continental Hotel
Pointe-Claire ..... Hôtel du Canada
do ..... " Windsor
do ..... " Duchesneau
Pointe-aux-Trembles ..... " Archambault
Quebec ..... " Saint-Louis
Rigaud ..... " du Canada
do ..... " Rigaud
Roberval, lac St-Jean, Q. ..... Roberval
Roxton Pond ..... " Nadeau
Sainte-Adele ..... " Godmer
Ste-Agathe des Monts ..... " Chalifoux
St-André d'Argenteuil ..... Union
Saint-André Avellin ..... Hotel Boyer
do ..... Hotel Fortier
St-Antoine Richelieu ..... " Giard
St Antoine de Tilly ..... " Bergeron
Saint-Benoit ..... " Pronix
Saint-Ciet ..... " du Canada
Saint-Chrysostôme ..... " Union
St-Dominique Station ..... " Saint-Dominique
Sainte-Dorothée ..... " Belsien
Saint-Eustache ..... " du Canada
Saint-Faustin ..... " Dusablon
Saint-Felix de Valois ..... " Geoffroy
Sainte-Genevieve ..... " Jacques-Cartier
do ..... " Sauriol
St-Gabriel de Brandon ..... " Cornellier
St-George Est, Beauce ..... " Poulin
Saint-Hyacinthe ..... " Yamaska
do ..... " du Canada
do ..... " Central
Saint Hilaire ..... Iroquois House
do ..... Hotel Richelieu
Saint-Isidore ..... Hotel Saint-Isidore
St-Jacques l'Achigan ..... Hôtel Granger
do ..... " Belivau
Saint-Jacques le Mineur ..... " Perreault
Saint-Janvier ..... Hotel Depatie
Saint Jerôme ..... " Grignon
Saint-Jovite ..... " Plouffe
Sainte-Julienne ..... " Corbeil
do ..... " Prevost
Saint-Laurent ..... " Crevier
Saint-Liboire ..... " Buchand
Sainte-Madeleine ..... " du Canada
Saint-Martin (Laval) ..... Montreal House
do do ..... Hotel Lapensee
Sainte-Monique ..... Hotel Rochon
Sainte-Melanie ..... " Perrault
Saint-Ours ..... " Tétrault
Sainte-Pie, comté Bagot ..... " Central
Saint-Polycarpe ..... " Lalonde
Sainte-Rose ..... " Magnolia
do ..... " Blondin
Saint-Romuald ..... " Saint-Hilaire
Saint-Redempteur ..... " St-Redempteur
Saint-Sauveur ..... " Beauchamp
Saint-Sauveur ..... " Plouffe
St-Sauveur des Monts ..... " Lalonde
Sainte-Scholastique ..... " Poirier
Sainte-Thérese ..... " Blainville
Saint-Tite, Co. Champl ..... " Marchand
Saint-Zotique ..... " Fournier
Sorel ..... " Fish
do ..... " Saint-Laurent
do ..... " du Marcelo
do ..... " Paul
do ..... " Bourque
do ..... " Brunswick
Sherbrooke ..... Railway Hotel
Sherbrooke Est ..... Hôtel Desmisseaux
Somerset ..... " Saint-Pierre
Terrebonne ..... " Bernardin
Thurso ..... Hotel Chevrier
Toronto ..... Rossin House
Trenwell, Ont ..... Hotel Duchene
Trois Pistoles ..... Hôtel Lavigne
Trois-Rivieres ..... " Panneton
do ..... Maison Langevin
Vaudreuil ..... Hotel du Canada
Varennes ..... " Brodeur
Victoriaville ..... " Prince de Galles
do ..... " Samson
Valleyfield ..... Queen's Hotel
do ..... Restaurant Delmonico
do ..... Hotel Larocque
do ..... " Madore
do ..... " Vachon
do ..... " Windsor
Warwick ..... " Mignier
Waterloo ..... " Bauine
Wendover, Ont ..... Hotel Rouleau

Chapleau, Hall, Nicolls & Brown
AVOCATS
Procureurs, Commissaires, Etc
147, RUE SAINT JACQUES, 147
— MONTREAL —
L'honorable J. A. Chapleau, C. R., M. P.
John S. Hall, Jr, C.R., M.P.P.
Arthur D. Nicolls — Albert J. Brown
75 us

Ouimet, Cornellier & Emard
AVOCATS
Bureau: 1608 rue Notre Dame, Montréal.
Hon. J. A. Ouimet, L.L.B., C.R., M.P.
C. A. Cornellier, C. R.
J. C. Emard, L.L.L. — Telephone No 1161 — Boite P.O. No 1187

P. A. BEAUDOIN L. L. B
NOTAIRE PUBLIC
No 85, rue Saint-Jacques, No 85
REGLEMENT DE SUCCESSIONS ET DE FAILLITES

H. LEMIRE
NOTAIRE ET COMMISSAIRE
No 42, rue Saint-Vincent, No 42
Argent à prêter sur hypothèque. Reglement de successions et de faillites. 31 a c

LECLAIR & THOMAS
Arpenteurs, Ingénieurs Civils et Architectes
Arpentages publics et privés, Confection de Cadastres, Chemins de Fer, Aqueducs, Egouts, etc., Bureau d'Invention et Marques de Commerce, etc.
No 62, Rue Saint-Jacques No 62
MONTREAL
J. B. LECLAIR. 76—a — A. THOMAS.

VICTOR ROY
— ARCHITECTE —
26 Rue Saint-Jacques 26
MONTREAL

Dr A. J. B. ROLLAND
Maladies des Oreilles, du Nez, de la Gorge et du Larynx.
CONSULTATIONS :—Tous les jours, de 2 à 5½ p. m. Samedi, de 10 à 12 a. m.
98—Rue Saint-Denis—98
111 us

J. EMILE VANIER
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
Ingénieur Civil et Arpenteur
61 — Rue Saint-Jacques — 61
Demandes de BREVETS D'INVENTION Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger. 29 a

DORVAL & MATHIEU
INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
No 1598, rue Notre-Dame, Montréal
Chambre No 15 — Telephone 912
Subdivisions de cadastres, Brevets d'inventions, Marque de Commerce, etc. pour le Canada et l'Etranger. 76 a

FRS ST-GERMAIN
AGENT D'IMMEUBLES
80, rue Saint-Jacques, Montreal
Spécialité : Administration de Successions et Collection de Loyers.
Treize années d'expérience et références de première classe. 109 a

J. A. GRENIER
ARPENTEUR et INGENIEUR CIVIL, SOLICITEUR DE PATENTES
Bureau : 181 rue Saint-Jacque
107—a MONTREAL

S. MEYERS, 225 RUE McGILL
Offre actuellement en vente, à prix réduits des Montres d'or et d'argent, bagues et boucles d'oreilles or pur de diamants, bijoux en or et en argent, pendules, argenterie et tous autres articles que l'on trouve dans un magasin de bijoux de premier ordre. Les personnes qui ont l'intention de faire des achats, feront bien, dans leur propre intérêt, de venir à cet établissement avant d'aller ailleurs. 113

JOSEPH FORTIER
— FABRICANT —
Papetier et Négociant
Fournitures de Bureau, Livres de Compte, etc.
256 et 258 Rue St-Jacques, Montréal.

ASCENSEUR DE SURETE
— POUR —
Passagers et frei. service Hydraulique, Moteu à vapeur mécanique.
MILLER BROS. & MITCHELL,
262—u a Montréal

Jos. LAMOUREUX
Marchand-Tailleur
OUVRAGE DE PRATIQUE UNE SPECIALITE
1601, rue Sainte-Catherine
MONTREAL.
74 a

BOIS DE SCIAGE
O. DUFRESNE Jr & FRERE
2388 — Rue Notre-Dame — 2388
Et aux BASSINS DU CANAL, Pied de la rue Guy
Bois franc pour Voitures
TELEPHONE No 1181 MONTREAL
Scieries à South Durham, P. Q

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
92
RUE LANGUINET, MONTREAL
CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester
Bassin " chemin, en face des bureaux du Grand Tronc
Telephone No 1181

A. BIOTTE & FILS
Ferblantiers, Plombiers et Ouvriers dans les Appareils à Gaz
1 OUEST DE
Fournaise à air chaud, de Baignoires, de Cabinets et couvreurs en Ferblanc, Toile Galvanisée, Conducteurs de Tuyaux métalliques, etc.
331 RUE SAINT-LAURENT, 331
MONTREAL

Le Pacifique Canadien
A dater de Jeudi 21 Février, les Trains quitteront Montreal de la gare de la rue Windsor
9.00 A.M.—Express de jour pour St Jean, Farnham, Newport, Manchester, Nashua Boston et autres endroits de la Nouvelle Angleterre, via " Montreal & Boston Air Line.
9.20 A.M.—Express de jour pour Brockville, Smith's Falls, Kingston, Peterboro, Toronto, etc.
3.40 P.M.—Express rapide pour Saint-Jean, Sherbrooke, Lac Megantic, Saint-Hyacinthe et Sorel
4.05 P.M.—Express local pour Ste Therese, Lachute, Buckingham, Ottawa, etc.
5.40 P.M.—Express local pour Saint-Jean, Farnham, Sutton, Newport, Springfield, etc.
8.05 P.M.—L'Express de nuit pour Saint-Jean, Farnham, Newport, Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Boston et la Nouvelle-Angleterre
8.15 P.M.—L'Express de l'Ouest pour Smith's Falls, Kingston, Peterboro, Toronto, Owen Sound, Saint Thomas, London, Detroit, Chicago et tous les points dans Ontario et les Etats de l'Ouest.

De la gare Palhousie :
9.05 A.M.—Express rapide pour Lachute, Ottawa etc.
10.10 A.M.—Train rapide pour Berthierville, Trois Rivieres, Quebec, etc.
1.30 P.M.—Les samedis seulement.—Train suburbain pour Sainte-Therese et les stations intermediaires.
3.00 P.M.—Excepte les samedis et dimanches. Train suburbain pour Sainte-Therese et les stations intermediaires.
3.30 P.M.—Les dimanches seulement.—Express local pour Trois Rivieres, Batiscan, Quebec, etc.
4.40 P.M.—Express local pour Ste Therese, Lachute, Buckingham Ottawa, etc